



GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2025

Examinés par le Conseil d'administration du Groupe Crédit Agricole en date du 30 juillet 2025

SOMMAIRE

CADRE GÉNÉRAL	4
LE GROUPE CREDIT AGRICOLE	4
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	5
COMPTE DE RÉSULTAT.....	5
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	6
BILAN ACTIF.....	7
BILAN PASSIF.....	8
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	9
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	11
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS	13
NOTE 1 Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées	14
1.1 Normes applicables et comparabilité.....	14
1.2 Principes et méthodes comptables.....	16
NOTE 2 Principales opérations de structure et événements significatifs de la période	18
2.1 Principales opérations de structure	18
2.2 Information portant sur le périmètre de consolidation au 30 juin 2025	19
2.3 Opérations d'achat de titres Crédit Agricole S.A. par La SAS Rue La Boétie.....	21
NOTE 3 Risque de crédit	22
3.1 Variation des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période	25
3.2 Expositions au risque souverain	32
NOTE 4 Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	35
4.1 Produits et charges d'intérêts.....	35
4.2 Produits et charges de commissions.....	36
4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	36
4.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	38
4.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	38
4.6 Produits (charges) nets des autres activités.....	39
4.7 Charges générales d'exploitation	39
4.8 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.....	40
4.9 Coût du risque	41
4.10 Gains ou pertes nets sur autres actifs	41
4.11 Impôts.....	42
4.12 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	43
NOTE 5 Informations sectorielles	44
5.1 Information sectorielle par secteur opérationnel	46
5.2 Spécificités de l'assurance	48
NOTE 6 Notes relatives au bilan	57
6.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat.....	57
6.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	58
6.3 Actifs financiers au coût amorti	61
6.4 Passifs financiers au coût amorti	63

6.5	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	64
6.6	Immeubles de placement	65
6.7	Écarts d'acquisition	67
6.8	Provisions	68
6.9	Dettes subordonnées	73
6.10	Instruments financiers à durée indéterminée	73
NOTE 7	Engagements de financement et de garantie et autres garanties	75
NOTE 8	Reclassements d'instruments financiers	77
NOTE 9	Juste valeur des instruments financiers et informations diverses	78
9.1	Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	79
9.2	Évaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine	89
9.3	Juste valeur des titres de dettes comptabilisés à l'actif au coût amorti.....	90
NOTE 10	Parties liées.....	91
NOTE 11	Événements postérieurs au 30 juin 2025.....	92

Les comptes consolidés sont constitués du cadre général, des états financiers consolidés et des notes annexes aux états financiers

CADRE GÉNÉRAL

LE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Le groupe Crédit Agricole est composé de 2 383 Caisses locales, de 39 Caisses régionales, de son organe central « Crédit Agricole S.A. » et de leurs filiales.

Le Crédit Agricole Mutuel a été organisé par la loi du 5 novembre 1894, qui a posé le principe de la création des Caisses locales de Crédit Agricole, la loi du 31 mars 1899 qui fédère les Caisses locales en Caisses régionales de Crédit Agricole et la loi du 5 août 1920 qui crée l'Office National du Crédit Agricole, transformé depuis en Caisse Nationale de Crédit Agricole, puis Crédit Agricole S.A., dont le rôle d'organe central a été rappelé et précisé par le Code monétaire et financier.

Le groupe Crédit Agricole constitue un groupe bancaire à organe central au sens du Code Monétaire Financier dont :

- les engagements de l'organisme central et des établissements qui lui sont affiliés constituent des engagements solidaires ;
- la solvabilité et la liquidité de tous les établissements affiliés sont surveillées dans leur ensemble sur la base de comptes consolidés.

Pour les groupes à organisme central, la directive 86/635, relative aux comptes des établissements de crédit européens, stipule que l'ensemble que constituent l'organisme central et ses établissements affiliés doit être repris dans les comptes consolidés établis, contrôlés et publiés conformément à cette directive.

En application de cette directive, l'organisme central et ses établissements affiliés constituent l'entité de *reporting* représentant la communauté d'intérêts instaurée notamment par le système de garanties croisées qui couvrent solidairement les engagements des différentes entités du groupe Crédit Agricole. En outre, les différents textes cités au premier alinéa expliquent et organisent la communauté d'intérêts qui existe, au niveau juridique, financier, économique et politique, entre Crédit Agricole S.A., les Caisses régionales et les Caisses locales de Crédit Agricole Mutuel. Cette communauté repose, notamment, sur un même mécanisme de relations financières, sur une politique économique et commerciale unique et sur des instances décisionnaires communes, constituant ainsi, depuis plus d'un siècle, le socle du groupe Crédit Agricole.

Conformément au règlement européen 1606/02, les comptes consolidés de l'entité de *reporting* sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. L'entité de *reporting* est composée des Caisses locales, des Caisses régionales et de l'organe central « Crédit Agricole S.A. ».

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2025	30/06/2024
Intérêts et produits assimilés ²	4.1	31 363	35 673
Intérêts et charges assimilées ²	4.1	(21 307)	(25 647)
Commissions (produits) ²	4.2	9 104	8 684
Commissions (charges) ²	4.2	(2 706)	(2 422)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	7 138	6 067
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>		4 845	4 549
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>		2 293	1 518
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	4.4	(65)	(167)
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>		(310)	(356)
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)</i>		245	189
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	4.5	(33)	(85)
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Produit net des activités d'assurance ¹	5.2	(4 260)	(3 435)
Produits des activités d'assurance		7 803	7 475
Charges afférentes aux activités d'assurance		(5 513)	(5 026)
Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus		(101)	(113)
Produits financiers ou charges financières d'assurance		(6 413)	(5 760)
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus		23	31
Coût du risque de crédit sur les placements financiers des activités d'assurance		(59)	(41)
Produits des autres activités	4.6	1 581	1 248
Charges des autres activités	4.6	(959)	(886)
Produit net bancaire		19 856	19 031
Charges générales d'exploitation	4.7	(10 844)	(10 335)
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4.8	(1 020)	(941)
Résultat brut d'exploitation		7 992	7 755
Coût du risque	4.9	(1 575)	(1 523)
Résultat d'exploitation		6 417	6 232
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		131	142
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.10	456	(14)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	6.7	-	-
Résultat avant impôt		7 004	6 361
Impôts sur les bénéfices	4.11	(1 656)	(1 517)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	6.5	-	-
Résultat net		5 348	4 843
Participations ne donnant pas le contrôle		545	431
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		4 803	4 412

¹ Résultat financier net d'assurance composé des Produits de placement nets de charge et des Produits ou charges financières d'assurance en note 5.2 Spécificités assurance.

² Au 30 juin 2024, les commissions intègrent un produit de 158 millions d'euros au titre de la marge collective, qui auraient dû être classés en « Intérêts et produits assimilés ». Cette modification de présentation est sans impact sur le montant de Produit Net Bancaire présenté au 30 juin 2024.

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net		5 348	4 843
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	4.12	-	124
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre	4.12	(203)	(414)
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	4.12	283	36
Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres non recyclables	4.12	(81)	37
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	(1)	(217)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	-	-
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	19	64
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	4.12	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	4.12	18	(153)
Gains et pertes sur écarts de conversion	4.12	(1 249)	117
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	4.12	(69)	(4 873)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	4.12	(3)	(189)
Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres recyclables		403	4 536
Produits financiers ou charges financières de réassurance ventilés en capitaux propres		(22)	(22)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	(941)	(432)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	(226)	(6)
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	(82)	148
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	4.12	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	4.12	(1 249)	(290)
GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	4.12	(1 232)	(442)
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		4 117	4 401
Dont part du Groupe		3 644	3 991
Dont participations ne donnant pas le contrôle		473	410

BILAN ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2025	31/12/2024
Caisse, banques centrales		172 085	165 815
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.1	603 565	607 518
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		352 257	365 845
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>		251 308	241 673
Instruments dérivés de couverture		24 254	27 632
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3-6.2	241 511	234 461
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>		231 283	226 064
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>		10 228	8 397
Actifs financiers au coût amorti	3-6.3	1 462 283	1 457 884
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>		148 526	145 459
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>		1 190 518	1 188 842
<i>Titres de dettes</i>		123 239	123 583
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(5 726)	(5 026)
Actifs d'impôts courants et différés		8 091	7 594
Comptes de régularisation et actifs divers		55 723	54 044
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	6.5	-	826
Contrats d'assurance émis - Actif	5.2	-	15
Contrats de réassurance détenus - Actif	5.2	1 079	1 021
Participation dans les entreprises mises en équivalence		3 679	2 528
Immeubles de placement	6.6	12 029	12 082
Immobilisations corporelles		14 874	14 644
Immobilisations incorporelles		3 724	3 790
Ecart d'acquisition	6.7	16 839	16 899
TOTAL DE L'ACTIF		2 614 010	2 601 727

BILAN PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2025	31/12/2024
Banques centrales		27	1 389
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6.1	395 785	407 771
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		292 520	306 142
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>		103 265	101 629
Instruments dérivés de couverture		29 277	32 079
Passifs financiers au coût amorti	6.4	1 547 692	1 543 926
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>		88 204	88 168
<i>Dettes envers la clientèle</i>		1 167 898	1 164 511
<i>Dettes représentées par un titre</i>		291 590	291 247
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(7 103)	(7 672)
Passifs d'impôts courants et différés		3 368	2 937
Comptes de régularisation et passifs divers		79 147	70 892
Dettes liées aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	6.5	-	194
Contrats d'assurance émis - Passif	5.2	379 929	366 451
Contrats de réassurance détenus - Passif	5.2	91	70
Provisions	6.8	5 556	5 742
Dettes subordonnées	6.9	28 028	29 134
Total dettes		2 461 797	2 452 913
Capitaux propres		152 213	148 814
Capitaux propres part du Groupe		144 935	141 939
<i>Capital et réserves liées</i>		33 614	32 035
<i>Réserves consolidées</i>		109 446	103 033
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>		(2 928)	(1 769)
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants détenus en vue de la vente et activités</i>		-	-
<i>Résultat de la période</i>		4 803	8 640
Participations ne donnant pas le contrôle		7 278	6 875
TOTAL DU PASSIF		2 614 010	2 601 727

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Part du Groupe									
	Capital et réserves liées					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
	Capital	Prime et Réserves consolidées liées au capital ¹	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net	Capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2024	13 411	118 229	(1 503)	7 220	137 356	(1 826)	(416)	(2 241)	-	135 114
Impacts première application IFRS 17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2024 Retraités	13 411	118 229	(1 503)	7 220	137 356	(1 826)	(416)	(2 241)	-	135 114
Augmentation de capital / Réduction de capital	9	(244)	-	-	(234)	-	-	-	-	(234)
Variation des titres autodétenus	(231)	(732)	1 247	-	285	-	-	-	-	2 285
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	(9)	-	(56)	(65)	-	-	-	-	(65)
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2024	-	(226)	-	-	(226)	-	-	-	-	(226)
Dividendes versés au 1er semestre 2024	-	(3 911)	-	-	(3 911)	-	-	-	-	(3 911)
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	2 359	-	-	2 359	-	-	-	-	2 359
Effet des acquisitions complémentaires / cessions partielles de titres de filiales sans perte de contrôle	-	(88)	-	-	(88)	-	-	-	-	(88)
Mouvements liés aux paiements en actions	-	6	-	-	6	-	-	-	-	6
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	(222)	(2 845)	1 247	(56)	(1 875)	-	-	-	-	(1 875)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	34	-	-	34	(242)	(180)	(422)	-	(388)
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	29	-	-	29	-	(29)	(29)	-	-
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	4	-	-	4	-	(4)	(4)	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Résultat du 1er semestre 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	4 412	4 412
Autres variations	-	(434)	-	-	(434)	-	-	-	-	(434)
Capitaux propres au 30 juin 2024	13 189	114 984	(256)	7 164	135 081	(2 067)	(597)	(2 663)	4 412	136 830
Augmentation de capital / Réduction de capital	(6)	112	-	-	105	-	-	-	-	105
Variation des titres autodétenus	-	-	(202)	-	(202)	-	-	-	-	(202)
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	(8)	-	54	46	-	-	-	-	46
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 2nd semestre 2024	-	(247)	-	-	(247)	-	-	-	-	(247)
Dividendes versés au 2nd semestre 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des acquisitions complémentaires / cessions partielles de titres de filiales sans perte de contrôle	-	88	-	-	88	-	-	-	-	88
Mouvements liés aux paiements en actions	-	64	-	-	64	-	-	-	-	64
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	(6)	9	(202)	54	(145)	-	-	-	-	(145)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	101	-	-	101	1 031	(117)	913	-	1 014
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	95	-	-	95	-	(95)	(95)	-	-
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	7	-	-	7	-	(7)	(7)	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	(20)	-	(20)	-	(20)
Résultat du 2nd semestre 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	4 228	4 228
Autres variations	-	32	-	-	32	-	-	-	-	32
Capitaux propres au 31 décembre 2024	13 183	115 125	(458)	7 218	135 068	(1 056)	(714)	(1 768)	8 640	141 939
Affectation du résultat 2024	-	8 640	-	-	8 640	-	-	-	(8 640)	-
Capitaux propres au 1er janvier 2025	13 183	123 765	(458)	7 218	143 708	(1 056)	(714)	(1 768)	-	141 939
Impacts nouvelles normes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2025 Retraités	13 183	123 765	(458)	7 218	143 708	(1 056)	(714)	(1 768)	-	141 939
Augmentation de capital / Réduction de capital	197	(187)	-	-	10	-	-	-	-	10
Variation des titres autodétenus	(66)	(286)	196	-	(158)	-	-	-	-	(158)
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	(23)	-	1 394	1 372	-	-	-	-	1 372
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2025	-	(260)	-	-	(260)	-	-	-	-	(260)
Dividendes versés au 1er semestre 2025	-	(4 059)	-	-	(4 059)	-	-	-	-	(4 059)
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	2 491	-	-	2 491	-	-	-	-	2 491
Effet des acquisitions complémentaires / cessions partielles de titres de filiales sans perte de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	-	9	-	-	9	-	-	-	-	9
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	131	(2 317)	196	1 394	(595)	-	-	-	-	(595)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	(38)	-	-	(38)	(981)	6	(975)	-	(1 013)
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	(40)	-	-	(40)	-	40	40	-	-
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	2	-	-	2	-	(2)	(2)	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	(184)	-	(184)	-	(184)
Résultat du 1er semestre 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	4 803	4 803
Autres variations	-	(16)	-	-	(16)	-	-	-	-	(16)
Capitaux propres au 30 juin 2025	13 314	121 395	(262)	8 612	143 060	(2 221)	(708)	(2 928)	4 803	144 935

¹ Réserves consolidées avant élimination des titres d'autocontrôle.

(en millions d'euros)	Participations ne donnant pas le contrôle				Capitaux propres	Capitaux propres consolidés
	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					
	Capital, réserves liés et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Capitaux propres au 1er janvier 2024	7 417	(185)	(6)	(191)	7 226	142 340
Impacts première application IFRS 17	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2024 Retraités	7 417	(185)	(6)	(191)	7 226	142 340
Augmentation de capital / Réduction de capital	-	-	-	-	-	(234)
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-	-	285
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	(65)
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2024	(45)	-	-	-	(45)	(271)
Dividendes versés au 1er semestre 2024	(504)	-	-	-	(504)	(4 415)
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	2 359
Effet des acquisitions complémentaires / cessions partielles de titres de filiales sans perte de contrôle	-	-	-	-	-	(88)
Mouvements liés aux paiements en actions	2	-	-	-	2	8
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	(546)	-	-	-	(546)	(2 422)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	(42)	27	(15)	(15)	(403)
<i>Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves</i>	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	(7)	-	(7)	(7)	(6)
Résultat du 1er semestre 2024	432	-	-	-	432	4 843
Autres variations	(39)	-	-	-	(39)	(473)
Capitaux propres au 30 juin 2024	7 263	(234)	21	(213)	7 051	143 881
Augmentation de capital / Réduction de capital	-	-	-	-	-	105
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-	-	(202)
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	(786)	-	-	-	(786)	(740)
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 2nd semestre 2024	(54)	-	-	-	(54)	(301)
Dividendes versés au 2nd semestre 2024	-	-	-	-	-	-
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	-
Effet des acquisitions complémentaires / cessions partielles de titres de filiales sans perte de contrôle	-	-	-	-	-	88
Mouvements liés aux paiements en actions	9	-	-	-	9	73
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	(832)	-	-	-	(832)	(976)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1	12	9	21	22	1 036
<i>Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves</i>	1	-	-	-	1	1
<i>Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves</i>	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	(5)	-	(5)	(5)	(25)
Résultat du 2nd semestre 2024	428	-	-	-	428	4 657
Autres variations	210	-	-	-	210	242
Capitaux propres au 31 décembre 2024	7 072	(226)	29	(197)	6 875	148 814
Affectation du résultat 2024	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2025	7 072	(226)	29	(197)	6 875	148 814
Impacts nouvelles normes	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2025 Retraités	7 072	(226)	29	(197)	6 875	148 814
Augmentation de capital / Réduction de capital	-	-	-	-	-	10
Variation des titres autodétenus	-	-	-	-	-	(158)
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	505	-	-	-	505	1 876
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2025	(25)	-	-	-	(25)	(285)
Dividendes versés au 1er semestre 2025	(549)	-	-	-	(549)	(4 608)
Dividendes reçus des Caisses régionales et leurs filiales	-	-	-	-	-	2 491
Effet des acquisitions complémentaires / cessions partielles de titres de filiales sans perte de contrôle	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	-	-	-	-	-	9
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	(70)	-	-	-	(70)	(664)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(2)	(41)	12	(29)	(31)	(1 044)
<i>Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves</i>	(1)	-	1	1	-	-
<i>Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves</i>	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	(43)	-	(43)	(43)	(226)
Résultat du 1er semestre 2025	545	-	-	-	545	5 348
Autres variations	2	-	-	-	2	(14)
Capitaux propres au 30 juin 2025	7 547	(310)	41	(269)	7 278	152 213

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les **activités opérationnelles** sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe Crédit Agricole.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les **activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans les rubriques « Juste valeur par résultat » ou « Juste valeur par capitaux propres non recyclables » sont compris dans cette rubrique.

Les **activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

Les **flux de trésorerie** nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des **activités abandonnées** sont présentés dans des rubriques distinctes dans le tableau de flux de trésorerie.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	30/06/2024
Résultat avant impôt	7 004	6 361
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	1 020	941
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	15 627	8 617
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	(131)	(142)
Résultat net des activités d'investissement	(456)	13
Résultat net des activités de financement	2 737	2 483
Autres mouvements	1 618	(2 958)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	20 416	8 955
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(3 596)	(35 471)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(890)	14 556
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(17 767)	(12 561)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 697	7 095
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	64	24
Impôts versés	(1 500)	(673)
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(19 992)	(27 031)
Flux provenant des activités abandonnées	-	-
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	7 428	(11 716)
Flux liés aux participations	(997)	85
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(818)	(765)
Flux provenant des activités abandonnées	-	-
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	(1 815)	(680)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(500)	(2 298)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	4 863	19 328
Flux provenant des activités abandonnées	-	-
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	4 363	17 030
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	(2 860)	(4 086)
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B + C + D)	7 115	548
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	156 759	176 230
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	164 389	180 405
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	(7 630)	(4 175)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	163 876	176 777
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	172 007	182 520
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	(8 131)	(5 743)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	7 117	547

* Composé du solde net du poste "Caisse, banques centrales", hors intérêts courus et y compris trésorerie des entités reclassées en activités abandonnées.

** Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs non douteux" et "Comptes et prêts au jour le jour non douteux" tels que détaillés en note 6.3 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 6.4 (hors intérêts courus).



NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

NOTE 1 Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

1.1 Normes applicables et comparabilité

Sauf mention contraire, tous les montants indiqués dans le présent rapport financier sont exprimés en euros et sont indiqués en millions, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non significatifs au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole au 30 juin 2025 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le Groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2024 établis, en application du règlement CE n°1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite "carve out"), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe Crédit Agricole au 30 juin 2025 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. Le Groupe Crédit Agricole a fait le choix de présenter en conformité avec la norme IAS 34.8, les états financiers liés au résultat et au tableau de flux de trésorerie avec une période comparative limitée au semestre N-1 afin d'en simplifier la lecture.

Les normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2025 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2025.

Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de 1ère application : exercices ouverts à compter du	Effet significatif potentiel pour le Groupe
IAS 21 / IFRS 1 Manque d'échangeabilité d'une devise	1 ^{er} janvier 2025	Non

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

NORMES ET INTERPRETATIONS ADOPTEES PAR L'UNION EUROPEENNE NON ENCORE APPLIQUEES PAR LE GROUPE AU 30 JUIN 2025

■ IFRS 9 / IFRS 7 - Classement et évaluation des instruments financiers

Les amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7, adoptés le 27 mai 2025 et applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, viennent notamment clarifier le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques conditionnelles, telles que des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG), dans le cadre du test SPPI.

Ces amendements requerront des informations supplémentaires concernant les placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les instruments financiers assortis de caractéristiques conditionnelles.

NORMES ET INTERPRETATIONS NON ENCORE ADOPTEES PAR L'UNION EUROPEENNE AU 30 JUIN 2025.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB au 30 juin 2025 mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables par le Groupe. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2025.

■ IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers

La norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » publiée en avril 2024 remplacera la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » et sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, sous réserve d'adoption par l'Union européenne.

La norme IFRS 18 imposera une nouvelle structure du compte de résultat et des sous-totaux obligatoires avec un classement des produits et charges dans 3 catégories : « exploitation », « investissement » et « financement » dans l'état du compte de résultat.

La norme IFRS 18 imposera également de décrire dans les notes annexes les mesures de performance définies par la Direction et utilisées dans la communication publique hors des états financiers IFRS.

Les travaux d'analyse et de préparation de mise en œuvre au sein du Groupe sont en cours

DECISIONS IFRS IC POUVANT AFFECTER LE GROUPE

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication	Effet significatif potentiel pour le Groupe
IAS 7 Classification des flux de trésorerie liés aux appels de variation de marge sur les contrats « collatéralisés au marché »	1 ^{er} janvier 2025	Non
IAS 38 Reconnaissance des actifs incorporels résultant d'engagements liés au climat	1 ^{er} janvier 2025	Non
IFRS 9 / IFRS 17 / IFRS 15 / IAS 37 Garanties émises sur les obligations d'autres entités	1 ^{er} janvier 2025	Non
IFRS 15 Reconnaissance des revenus provenant des frais de scolarité	1 ^{er} janvier 2025	Non

1.2 Principes et méthodes comptables

UTILISATION DE JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Etant donné leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- les modifications de la réglementation ou de la législation ;
- le comportement des assurés ;
- les changements démographiques.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Dans un environnement conflictuel et incertain, marqué par des guerres ouvertes, des tensions géopolitiques et commerciales puissantes, l'économie américaine a commencé à envoyer des signes de ralentissement, tout en affichant une inflation supérieure à l'objectif de 2% de la Réserve fédérale. Alors que la croissance de la zone euro a bien résisté, la France, ne profitant du dynamisme des exportations, a affiché une croissance faible. La désinflation s'est poursuivie autorisant la BCE à prolonger son assouplissement monétaire. Les marchés financiers, soumis à des accès de nervosité liés aux événements géopolitiques, ont largement évolué au gré de la lecture des ambitions affichées par Donald Trump mais aussi de leur faisabilité et de ses propres revirements. Les rendements à 10 ans des obligations souveraines allemands se sont légèrement redressés tout en s'accompagnant d'un resserrement des spreads offerts par les souverains « non core », notamment la France et surtout Italie. Ces différents éléments ont pu avoir un impact sur les principales estimations comptables au 30 juin 2025.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- les instruments financiers évalués à la juste valeur (y compris les participations non consolidées) ;
- les passifs des contrats d'investissement sans éléments de participation discrétionnaire ;
- les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- les plans de stock-options ;
- les dépréciations d'instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- les provisions ;
- les dépréciations des écarts d'acquisition ;
- les actifs d'impôts différés ;
- la valorisation des entreprises mises en équivalence.

En particulier, l'évaluation des contrats d'assurance selon la norme IFRS 17 requiert des jugements importants. Les principales zones de jugement dans le cadre de l'application de la norme IFRS 17 par le Groupe sont les suivantes :

- l'estimation des flux de trésorerie futurs, en particulier la projection de ces flux et la détermination de la frontière des contrats ;
- la technique utilisée pour déterminer l'ajustement au titre du risque non financier ;
- l'approche adoptée pour déterminer les taux d'actualisation ;
- la définition des unités de couverture et la détermination du montant de la CSM alloué en résultat au cours de chaque période afin de refléter les services prévus aux contrats d'assurance ;
- la détermination des montants transitoires relatifs aux groupes de contrats existants à la date de transition.

Les informations au sujet de ces zones de jugement sont développées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

En ce qui concerne spécifiquement l'approche adoptée pour déterminer les taux d'actualisation, les informations quantitatives sur les taux d'actualisation mises à jour au 30 juin 2025 sont présentées ci-dessous.

Les courbes de taux utilisées pour actualiser les flux de trésorerie des contrats d'assurance sont les suivantes :

	30/06/2025						31/12/2024					
	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	30 ans	1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	30 ans
Vie France												
EUR	3,14%	3,41%	3,76%	3,96%	4,00%	3,85%	3,54%	3,45%	3,57%	3,64%	3,56%	3,39%
Dommages France												
EUR	2,61%	2,82%	3,16%	3,33%	3,34%	3,26%	2,98%	2,89%	3,01%	3,08%	3,01%	2,91%
International												
EUR	2,80%	3,07%	3,42%	3,62%	3,65%	3,55%	3,26%	3,16%	3,29%	3,35%	3,28%	3,15%
USD	3,87%	3,43%	3,72%	3,96%	4,04%	3,92%	4,19%	4,02%	4,07%	4,13%	4,10%	3,83%
JPY	0,61%	0,91%	1,23%	1,64%	2,01%	2,37%	0,52%	0,77%	1,05%	1,39%	1,69%	1,98%

Le niveau des primes d'illiquidité utilisées est le suivant (en points de base) :

	30/06/2025	31/12/2024
Vie France		
EUR	121	128
Dommages France		
EUR	68	73
International		
EUR	88	100

NOTE 2 Principales opérations de structure et évènements significatifs de la période

2.1 Principales opérations de structure

2.1.1 Amundi et Victory Capital deviennent partenaires stratégiques

Conformément au protocole d'accord annoncé le 16 avril 2024 et après avoir signé un accord définitif avec Victory Capital le 9 juillet 2024, Amundi a annoncé le 1er avril 2025 la finalisation de la transaction : les activités d'Amundi aux Etats-Unis ont été fusionnées avec Victory Capital.

En échange Amundi devient un actionnaire stratégique de Victory Capital et des accords de distribution et de services réciproques ont été mis en place pour une durée de 15 ans. Conformément à l'Accord de Contribution et à l'issue des ajustements intervenus après la finalisation de la transaction, la participation d'Amundi dans Victory Capital atteint 26 %¹ au 30 juin 2025.

Une plus-value de cession de 449,1 millions d'euros, soit 308,7 millions d'euros en Résultat net part du groupe, a été constatée dans les comptes au 30 juin 2025 correspondant à la cession des actifs et passifs d'Amundi aux Etats-Unis à Victory Capital.

Victory Capital est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. Au 30 juin 2025 sa quote-part de résultat dans les Entreprises mises en équivalence est de 19,8 millions d'euros et sa valeur de mise en équivalence au bilan du Groupe s'élève à 1 017 millions d'euros.

2.1.2 La Banque centrale européenne autorise Crédit Agricole S.A. à accroître sa participation dans Banco BPM jusqu'à 19,9%

Le 1er avril 2025, la Banque centrale européenne a autorisé Crédit Agricole S.A., dans le cadre du régime de participation qualifiée, à franchir le seuil de 10% du capital de Banco BPM S.p.A. et, par conséquent, à détenir une participation allant jusqu'à 19,9 %.

Le 3 avril 2025 Crédit Agricole S.A. a exercé son droit à la livraison en physique de l'ensemble des actions Banco BPM sous-jacentes à la position en instruments dérivés conclues au 4e trimestre 2024 et au 1er trimestre 2025. Etant donnée la participation déjà détenue par Crédit Agricole S.A de 9,9 % au 31 décembre 2024, la position agrégée dans Banco BPM s'élève à 19,8 % au 30 juin 2025.

2.1.3 Crédit Agricole Personal Finance & Mobility finalise le projet d'entrée au capital de GAC Leasing pour soutenir la croissance des ventes de véhicules électriques du groupe GAC en Chine

Le 27 janvier 2025, Crédit Agricole Personal Finance & Mobility a annoncé avoir finalisé l'acquisition de 50 % des titres de GAC Finance Leasing Co. Ltd (GAC Leasing), qui devient Guangzhou GAC-Sofinco Finance Leasing Co Ltd. Cette opération renforce le partenariat existant depuis 2009 entre CA Personal Finance & Mobility et le groupe GAC.

La nouvelle co-entreprise propose des solutions de leasing financier et opérationnel sur le marché chinois, favorisant le déploiement des véhicules électriques en Chine. Elle opère aux côtés de GAC-Sofinco AFC, une co-entreprise existante de longue date qui propose des financements automobiles et des services dans toute la Chine.

GAC-Sofinco Finance Leasing est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. Au 30 juin 2025 sa quote-part de résultat dans les Entreprises mises en équivalence est de 3,4 millions d'euros et sa valeur de mise en équivalence au bilan du Groupe s'élève à 257 millions d'euros.

¹ 4,8 % de droits de vote

2.2 Information portant sur le périmètre de consolidation au 30 juin 2025

Les états financiers consolidés incluent les comptes du groupe Crédit Agricole et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, le groupe Crédit Agricole dispose d'un pouvoir de contrôle, d'un contrôle conjoint ou d'une influence notable, hormis ceux présentant un caractère non significatif par rapport à l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

2.2.1 ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE* POUR LESQUELLES UNE VARIATION DU POURCENTAGE DE CONTRÔLE OU D'INTÉRÊT EST SUPÉRIEURE À 10% AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2025 SANS MODIFICATION DE LA MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Pays / Région d'implantation	Périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Type d'entité et nature du contrôle (b)	Activité (c)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025	31/12/2024
Luxembourg									
	BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG SA	Globale	-	Filiale	GC	100,0	100,0	100,0	79,3
	CA INDOSUEZ FUNDS SERVICES	Globale	D1	Filiale	GC	100,0	100,0	100,0	79,3
	IMMOBILIERE CRISTAL LUXEMBOURG SA	Globale	-	Filiale	GC	100,0	100,0	100,0	79,3

2.2.2 EVOLUTION DU PÉRIMÈTRE* AYANT CONDUIT À UNE MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE OU DE MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Pays / Région d'implantation	Périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Type d'entité et nature du contrôle (b)	Activité (c)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025	31/12/2024
Belgique									
	BANQUE DEGROOF PETERCAM LUXEMBOURG SA BRUSSELS BRANCH	Globale	S1	Succursale	GC	-	100,0	-	79,3
Chine									
	GAC SOFINCO FINANCE LEASING	Equivalence	E3	Co-entreprise	SFS	50,0	-	50,0	-
Espagne									
	RENOVALIA TRAMONTANA	Equivalence	E1	Entreprise associée	GEA	40,0	-	40,0	-
Etats-Unis									
	Amundi Asset Management US Inc	Globale	S2	Filiale	GEA	-	100,0	-	68,7
	Amundi Distributor US Inc	Globale	S2	Filiale	GEA	-	100,0	-	68,7
	Amundi Holdings US Inc	Globale	S2	Filiale	GEA	-	100,0	-	68,7
	Amundi US inc	Globale	S2	Filiale	GEA	-	100,0	-	68,7
	AMUNDI US INVESTMENT ADVISORS HOLDING LLC	Globale	E2	Filiale	GEA	100,0	-	68,7	-
	AMUNDI US INVESTMENT ADVISORS	Globale	E2	Filiale	GEA	100,0	-	68,7	-
	CREDIT AGRICOLE SECURITIES (USA) INC. New Jersey Branch Office	Globale	E2	Succursale	GC	100,0	-	100,0	-
	VICTORY CAPITAL HOLDINGS INC	Equivalence	E3	Co-entreprise	GEA	4,8	-	18,0	-
France									
	CACB INVEST	Globale	E2	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-
	CAD INVEST	Globale	E1	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-
	CAPG FONCIERE	Globale	D1	Filiale	BPF	100,0	100,0	100,0	100,0
	CAPG PARTICIPATIONS	Globale	D1	Filiale	BPF	100,0	100,0	100,0	100,0
	CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROPERTY MANAGEMENT	Globale	D1	Filiale	AHM	100,0	100,0	100,0	100,0

DEGROOF PETERCAM WEALTH MANAGEMENT	Globale	S4	Filiale	GC	-	100,0	-	100,0	
IMEFA 165 ¹	Globale	E1	Filiale	GEA	100,0	-	100,0	-	
IMEFA 199 ¹	Globale	E1	Filiale	GEA	100,0	-	100,0	-	
NMP FORETS	Globale	E1	Filiale	BPF	100,0	-	100,0	-	
SAS DEFENSE CB3	Juste Valeur	S3	Co-entreprise	GEA	-	25,0	-	25,0	
SAS HOLDO IRIS DAHLIA	Globale	E3	Filiale	GEA	80,0	-	80,0	-	
SCI NEW VELIZY ¹	Globale	E1	Filiale	GEA	99,6	-	99,6	-	
Italie									
VAUGIRARD PUGLIA	Globale	E2	Filiale	GEA	100,0	-	100,0	-	
WHYSOL RENEWABLES	Equivalence	E3	Entreprise associée	GEA	19,4	-	19,4	-	
Luxembourg									
AMUNDI GLOBAL SERVICING	Globale	S1	Filiale	GEA	-	100,0	-	68,7	
CA INDOSUEZ FUNDS SERVICES	Globale	D1	Filiale	GC	100,0	100,0	100,0	79,3	
CA Indosuez Wealth (Asset Management)	Globale	S4	Filiale	GC	-	100,0	-	100,0	
CAVOUR AERO SA	Juste Valeur	S2	Entreprise associée	GEA	-	40,0	-	40,0	
Royaume-Uni									
Crédit Agricole CIB Holdings Ltd.	Globale	S1	Filiale	GC	-	100,0	-	100,0	

Les succursales sont mentionnées en italique

¹ : OPCVM, Fonds en UC et SCI détenus par des entités d'assurance

(a) Modification de périmètre

Entrées (E) dans le périmètre :

E1 : Franchissement de seuil

E2 : Création

E3 : Acquisition (dont les prises de contrôle)

Sorties (S) du périmètre :

S1 : Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)

S2 : Société cédée au hors groupe ou perte de contrôle

S3 : Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif

S4 : Fusion absorption

S5 : Transmission Universelle du Patrimoine

Divers (D) :

D1 : Changement de dénomination sociale

D2 : Modification de mode de consolidation

D3 : Entité nouvellement présentée dans la note de périmètre

D4 : Entité classée en actifs non courants en vue de la vente et activités abandonnées

(b) Type d'entité et nature du contrôle

Filiale

Succursale

Entité structurée contrôlée

Co-entreprise

Co-entreprise structurée

Opération en commun

Entreprise associée

Entreprise associée structurée

(c) Type d'activité

BPF : Banque de proximité en France

BPI : Banque de proximité à l'international

GEA : Gestion de l'épargne et assurances : GEA

GC : Grandes clientèles

SFS : Services financiers spécialisés

AHM : Activités hors métiers

*Hors Entités, co-entreprises et entreprises associées structurées

2.3 Opérations d'achat de titres Crédit Agricole S.A. par La SAS Rue La Boétie

Le 5 février 2025, la SAS Rue La Boétie a informé le marché de son intention d'acquérir d'ici la fin du troisième trimestre 2025 jusqu'à cinq cents millions d'euros de titres Crédit Agricole S.A sans intention d'accroître sa participation au-delà de 65 % du capital de Crédit Agricole S.A.

L'opération, finalisée au 30 juin 2025, s'est traduite par l'acquisition de 354 millions d'euros des titres Crédit Agricole S.A. (dont 1,4 million d'euros de frais d'acquisition). Au 30 juin 2025, le taux de détention de la SAS Rue La Boétie dans Crédit Agricole S.A. s'établit à 63,49 %.

NOTE 3 Risque de crédit

(Cf. Chapitre "Gestion des risques – Risque de crédit")

ÉVALUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Dans le contexte des incertitudes économiques et géopolitiques, le Groupe continue de revoir régulièrement ses prévisions macro-économiques prospectives (forward looking) pour la détermination de l'estimation du risque de crédit.

Informations sur les scénarios macro-économiques retenus pour juin 2025

Le Groupe a utilisé quatre scénarios pour le calcul des paramètres de provisionnement IFRS 9 en production sur juin 2025 avec des projections allant jusqu'à 2028. Ces scénarios intègrent des hypothèses différenciées sur les évolutions de l'environnement international, entraînant notamment des variations dans le rythme d'inflation et des réponses de politique monétaire par les banques centrales différentes. Des pondérations distinctes sont affectées à chacun de ces scénarios. Compte tenu de la date à laquelle le scénario central a été élaboré (cf. ci-dessous), des pondérations prudentes ont été retenues ; le scénario de stress modéré incluant une hausse plus marquée des tarifs douaniers (qui couvriraient et au-delà ce qui a été imposé à l'Union Européenne lors du « Libération Day ») a été « surpondéré ».

Premier scénario : scénario "central" (pondéré à 25 %)

Le scénario central élaboré pour l'exercice IFRS 9 d'avril (hypothèses du scénario et chiffrage arrêtés le 31 mars 2025) a été réalisé juste avant les annonces de tarifs douaniers lors du « Liberation Day », rapidement suivies d'un « rétro-pédalage » de la part du président Trump. Le scénario central intégrait déjà des tarifs douaniers substantiels mais pas des tarifs dits « réciproques » à la hauteur de ce qui a été annoncé. La facture du protectionnisme (effets directs sur le commerce mais aussi indirects sous la forme, notamment, d'un climat dégradé empreint d'une incertitude forte) était déjà supposée élevée et susceptible de s'alourdir davantage. Le protectionnisme américain justifiait une révision des prévisions américaines en 2025 : inflation à la hausse et croissance à la baisse, révision envisagée dès décembre 2024 et confirmée lors du scénario d'avril 2025.

Un ralentissement prévisible de la croissance

Aux États-Unis, la chronologie des politiques prévues par le président Trump est propice à un scénario se déroulant en deux temps. Les politiques « pénalisantes » (droits de douane et restrictions à l'immigration), mises en œuvre rapidement puisque relevant de décrets présidentiels, se traduisent par un ralentissement de l'activité. Les dispositions favorables, comme les réductions d'impôt, nécessitent l'approbation du Congrès et peuvent stimuler la croissance mais ultérieurement. Avant les annonces du « Libération Day » du 2 avril, la croissance américaine était prévue à 1,7% en 2025, en net ralentissement par rapport à 2024 (2,8%) et en légère baisse par rapport à notre prévision de décembre 2024 (1,9%). L'inflation moyenne serait légèrement inférieure à 3% en 2025 et continuerait d'excéder la cible de la Réserve fédérale à 2%.

Avant même les droits de douane punitifs annoncés lors du « Liberation Day », la zone euro était déjà confrontée à un double choc négatif : hausse des droits de douane (avérée ou redoutée) et montée de l'incertitude souffrant au total 0,3 point de pourcentage (pp) au taux de croissance de la zone. Notre scénario intégrait des droits de douane sectoriels et la taxation des véhicules à 25% entraînait une ponction supplémentaire de 0,1 pp. Grâce au « package » fiscal allemand laissant espérer un surplus de croissance pour l'ensemble de la zone euro, la croissance de cette dernière était attendue à 1% en 2025 puis à 1,5% en 2026 (contre 1,2% précédemment). Le durcissement de la confrontation commerciale avec les États-Unis, non inclus dans notre scénario central, faisait évidemment peser un risque baissier sur les scénarios américain et européen.

Réaction des banques centrales : réduction différée et prudente des taux directeurs

Les banques centrales devaient déjà procéder à des arbitrages délicats suggérant que la fin des assouplissements était proche. Après le « Liberation Day », l'exercice d'équilibriste risquait de se révéler encore plus périlleux pour la Fed.

Le scénario central d'avril supposait donc un assouplissement monétaire américain limité, avec deux nouvelles baisses de taux d'intérêt de 25 points de base (pb) prévues en juin et en septembre suivies d'une longue pause avec une borne haute des Fed Funds anticipée à 4%. Les risques étaient néanmoins orientés à la hausse (vers moins de deux baisses d'ici la fin de l'année). Quant à la BCE, elle devait tenir compte de l'impact dépressif des droits de douane américains mais aussi de perspectives de croissance plus solide en raison du « package » allemand. Elle devait donc rester prudente. Nous avons alors supposé une baisse de 50 pb en juin également suivie d'une longue pause (taux de dépôt à 2%). Le risque était plutôt baissier avec, notamment, la possibilité d'une baisse totale de 75 pb au cours de l'année 2025.

Taux d'intérêt à long terme : durablement plus élevés

Le pari précoce des promesses de croissance à terme et le creusement des déficits publics entraînés par les stimuli fiscaux américains mais aussi le plan de relance allemand étaient de nature à générer des pressions haussières sur les taux d'intérêt. Pour les États-Unis s'ajoutait une relative « désaffection » à l'égard de la dette américaine et du dollar. Les prévisions situaient le taux des obligations du Trésor américain à 10 ans à 4,55% fin 2025 (+50 pb vs swap 10 ans) et le

rendement du Bund à 3% (+25 pb vs swap 10 ans). Les spreads souverains subiraient de légères pressions (spread OAT et BTP à 10 ans vs Bund à respectivement 70 et 110 pb), l'euro s'apprécie à 1,13 face au dollar.

Deuxième scénario : scénario "adverse modéré" (pondéré à 51 %)

Hypothèses en amont - Guerre commerciale et inflation énergétique entament la confiance

Les Etats-Unis imposent des droits de douane de 25% et 60% sur les biens respectivement importés de l'UE et de Chine. Cette guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine affecte la demande adressée à la zone euro. La rétention d'offre américaine de GNL, en rétorsion à la fermeté commerciale de l'UE, tire les prix à la hausse provoquant un nouveau sursaut inflationniste. Un problème d'approvisionnement en GNL survient donc précocement et pénalise l'Europe. Le rebond de l'inflation énergétique engendre une baisse de la croissance sans assouplissement monétaire « volontariste » de la BCE.

Déclenchement des chocs

La poursuite et l'intensification de la guerre commerciale se traduisent par un affaiblissement de la croissance et, notamment, par une baisse de la demande adressée à la zone euro. En raison des droits de douane US (portés à 25%), le taux de croissance annuel moyen des exportations en volume de la zone euro baisse de 0,5 point de pourcentage (pp) sur la période 2025-2028. Ce seul choc ampute le taux de croissance annuel du PIB en volume de 0,3 pp en moyenne sur la même période.

Un problème d'approvisionnement européen en GNL entraîne une hausse du prix du gaz et de l'électricité. Au sortir de l'hiver, les stocks de GNL sont inhabituellement bas (inférieurs à 25% des capacités) obligeant les pays européens à se réapprovisionner massivement avant le prochain hiver. Les Etats-Unis décident de « jouer cavalier seul » et de conserver leur production pour satisfaire leurs propres besoins à bas coût. L'Asie, désormais engagée sur la voie d'une moindre consommation de charbon, ne substitue pas le charbon au gaz dans sa production d'électricité, contrairement à ce qu'elle a pu faire en 2022. Les capacités de production augmentent insuffisamment au regard de l'augmentation de la demande mondiale. Il s'ensuit une concurrence entre l'Asie et l'Europe pour l'approvisionnement gazier au S2-2025 (hiver rigoureux en perspective). Cela se traduit par une hausse du prix du gaz de 50% en Europe (prix annuel moyen en 2025 à 59€/MWh versus 48€ dans le central) et répercussion sur le prix de l'électricité (137€/MWh versus 115€ dans le central). Cette hausse de l'inflation est certes importante mais ponctuelle en zone euro (+ 0,4 pp en 2026 ; effet plus sensible en Italie et en Allemagne).

Répercussions économiques et financières

Remontée ponctuelle de l'inflation et des taux d'intérêt en zone euro. Le pouvoir d'achat des ménages et la consommation privée sont en baisse alors que les coûts de production des entreprises, surtout dans le secteur industriel, croissent. L'activité se dégrade et la zone euro enregistre un recul de la croissance : perte annuelle moyenne de 0,4 pp de croissance par rapport au scénario central.

Réponses des banques centrales et taux à long terme

Les banques centrales restent attentistes face à ce choc d'inflation supposé temporaire. Elles maintiennent donc inchangés les taux directeurs fin 2025 avant d'entamer un assouplissement timide en 2026 puis se mettent « sur en pause ».

Les spreads souverains de la zone euro s'élargissent modestement : repli de la croissance, impact mécanique sur les ratios de dette/PIB, risques de dépenses supplémentaires (dont militaires), défiance des investisseurs. A fin 2025, l'UST 10 ans atteint 4,75% (+ 50 pb vs swap 10 ans), le Bund 3% (+ 40 pb vs swap 10 ans). Les spreads OAT et BTP (10 ans) vs Bund s'établissent respectivement à 80 et 140 pb. L'euro s'apprécie davantage face au dollar à 1,15.

Troisième scénario : scénario "favorable" (pondéré à 1 %)

Hypothèses en amont - Un « boost de croissance » grâce au bazooka allemand

Ce scénario suppose une mise en place rapide et efficace du plan d'investissements allemand : 500 Mds € sur douze ans, soit 42 Mds € par an dédiés à des dépenses d'infrastructures (énergie, transports, écoles, numérique). L'impulsion budgétaire stimule de nombreux secteurs industriels en Allemagne mais aussi en Europe : effet d'entraînement significatif sur les membres de l'Union, en particulier sur la France.

Le plan de relance allemand validé par le Bundestag à la mi-mars réussit à mobiliser rapidement et efficacement 42 Mds € (1% du PIB) de dépenses publiques par ans auprès des états fédéraux et des collectivités locales. Ce dernier devrait booster les investissements en infrastructures conduisant à une relance industrielle d'envergure sans susciter d'inflation en début de période. Il s'accompagne d'un assouplissement du frein à la dette : les dépenses liées à l'Ukraine et à la défense sont exonérées des règles budgétaires allemandes. Les régions allemandes peuvent dorénavant s'endetter à hauteur de 0,35% de leur PIB pour investir dans la rénovation des infrastructures et la sécurité. Par ailleurs, la Banque Publique d'Investissement, la KfW, est pleinement mobilisée pour faciliter le financement des différents intervenants.

Impacts économiques et financiers

L'industrie européenne connaît un redressement marqué grâce à la multiplication des projets d'investissements notamment en Allemagne, en Italie et en France. Une augmentation significative de l'investissement provoque une nette amélioration des perspectives de croissance (climat économique et confiance en hausse) favorable à l'investissement privé et à la consommation : le surplus de croissance pour l'ensemble de la zone euro est attendu à 0,4 point de pourcentage par an en moyenne sur la période 2025-2028.

En Allemagne, la réforme du frein à l'endettement permet une impulsion budgétaire beaucoup plus forte que dans les autres pays européens. Bien qu'exclus des calculs (déficit et dette sur PIB) en raison de la clause dérogatoire, les déficits publics en Allemagne, en Italie et en France augmentent, engendrant une détérioration significative des ratios de dette publique sur PIB.

L'inflation remonte marginalement (dépenses d'investissement plutôt que de consommation). En zone euro, cela se traduit par une hausse de seulement 0,1 point de pourcentage, en moyenne annuelle, par rapport au scénario central 2025-2028.

Réponses des Banques centrales, taux d'intérêt et autres actifs

Du côté de la BCE, l'absence d'emballlement de l'inflation lui permet de patienter avant de procéder à un premier resserrement très modéré fin 2026. Points clés :

- Hausse modérée des taux de swap avec une pente un peu plus forte que dans le central (l'ampleur de la relance budgétaire pourrait stimuler la croissance et raviver à terme des tensions inflationnistes).
- Légère hausse des taux souverains sans écartement des spreads (accroissement des déficits, suffisamment contenu pour ne pas inquiéter les marchés financiers ; espoirs de croissance et de stabilisation des ratios dette/PIB).
- Marchés actions européens mieux orientés que dans le central.

Quatrième scénario : scénario "adverse sévère" (Scénario ICAAP élaboré en juillet 2024 ; pondéré à 23 %)

Hypothèses en amont - Tensions inflationnistes en amont et évènements climatiques extrêmes catalyseurs des anticipations de marché.

Plusieurs sources d'inflation se cumulent dans ce scénario « extrême » : contrôle de l'offre de pétrole de la part de l'OPEP+ visant à maintenir un prix un peu supérieur à 100 \$/baril ; des tensions au Moyen-Orient (perturbations du canal de Suez) ; impact sur l'inflation américaine des droits de douane imposés par les Etats-Unis (10% sur tous les biens quelle que soit la provenance ; 60% sur tous les biens importés de Chine).

Nos hypothèses intègrent une hausse du prix de l'énergie et des tensions sur les prix alimentaires, respectivement, +15% et +5% sur 12 mois en moyenne en 2025. Cela se répercute sur l'inflation non-core, en forte hausse. L'inflation totale en zone euro avoisine les 4% en 2025 (inflation core quasiment inchangée en 2025). Aux Etats-Unis, l'inflation totale se rapproche de 5% en 2025. Au choc en amont s'ajoute celui imposé par la hausse des tarifs douaniers qu'on estime à 1 point de pourcentage sur l'inflation. L'inflation en zone euro se dissipe progressivement en 2026 (pas d'effet de second tour). Avec une inflation à 3% en début d'année, la désinflation sur l'énergie et l'alimentation permet peu à peu d'atteindre 1,5% en fin d'année tandis que l'inflation moyenne s'établit autour de 2,3%.

A ces chocs s'adjoint un ajustement très brutal des marchés financiers pour lesquels on retient le scénario développé par l'ACPR. Ces derniers anticipent la mise en œuvre rapide de réglementations du type « taxe carbone », susceptibles d'affecter substantiellement les conditions financières des entreprises des zones concernées (US et UE) ou les zones qui y exportent (UK, Japon). Cela se traduit par une forte dévalorisation des actifs les plus exposés au risque de transition (les plus émetteurs de gaz à effet de serre) dès le 2nd semestre 2025.

Impacts économiques

Ces facteurs combinés se traduisent par une forte révision à la baisse de la croissance en 2025 en raison des impacts mécaniques liés à l'inflation sur le pouvoir d'achat mais aussi au choc issu de la forte correction des marchés financiers (choc de confiance et dévalorisation des patrimoines financiers nets). La croissance recule nettement en zone euro et aux Etats-Unis. Une reprise très graduelle se dessine à partir de 2026.

Réaction des banques centrales, taux d'intérêt et autres actifs

Ce scénario intègre la fin de l'assouplissement monétaire de la BCE et de la Fed prévu dans le scénario central. L'inflation étant due à des chocs supposés ponctuels, les banques centrales n'entament pas de resserrement monétaire en 2025 (faiblesse anticipée de la demande, moindre risque de diffusion, pas de risque de spirale prix-salaires et baisse des marchés financiers ; in fine, on assiste à des chocs violents sur la croissance et l'emploi). L'assouplissement prévu dans le

scénario central est différé à 2026. Les pays ne disposent pas de pare-feux budgétaires pour atténuer les effets dépressifs de l'inflation sur la croissance.

Les taux directeurs restent figés en 2025 au niveau prévu fin 2024 dans le scénario central (i.e. taux des Fed Funds et de dépôt de la BCE à respectivement 5,00% et 3,25%). La BCE entame une baisse de 75 pb des taux directeurs en 2026. Les taux de swap 2 ans et 10 ans remontent en zone euro tandis que les taux souverains se redressent sensiblement, avec un écartement des spreads France et Italie à 140 et 220 pb par rapport au Bund. Les spreads corporate s'écartent selon les hypothèses ACPR. Les marchés actions sont touchés par des pertes massives : en moyenne annuelle on observe des baisses par rapport à 2024 de -34% sur l'Eurostoxx 50, de -36% sur le CAC 40, et de -35% sur le SP500).

Focus sur l'évolution des principales variables macroéconomiques dans les 4 scénarios :

	Réf.	Scénario central				Adverse modéré				Favorable				Adverse sévère			
	2024	2025	2026	2027	2028	2025	2026	2027	2028	2025	2026	2027	2028	2025	2026	2027	2028
Zone euro																	
PIB réel - variation moyenne annuelle	0,9	1,0	1,5	1,6	1,6	0,7	0,4	1,4	1,5	1,3	1,9	2,0	2,0	-2,0	-1,6	1,0	1,0
Taux de chômage - moyenne annuelle	6,4	6,4	6,3	6,3	6,2	6,4	6,6	6,7	6,5	6,4	6,2	6,1	6,0	7,8	8,4	8,1	8,1
Inflation (HICP) - moyenne annuelle	2,4	2,1	1,8	1,9	2,0	2,0	2,2	1,6	1,6	2,1	2,0	2,1	2,2	4,0	2,3	2,2	2,2
France																	
PIB réel - variation moyenne annuelle	1,1	0,8	1,4	1,6	1,6	0,0	0,6	1,4	1,6	1,3	1,9	2,1	2,1	-1,9	-1,4	1,1	1,1
Taux de chômage - moyenne annuelle	7,4	7,7	7,8	7,7	7,6	7,9	8,1	8,0	7,9	7,5	7,5	7,3	7,2	9,1	10,3	9,3	9,3
Inflation (HICP) - moyenne annuelle	2,0	1,1	1,3	1,7	2,1	1,1	1,6	1,4	1,7	1,2	1,5	1,9	2,3	3,5	1,8	1,9	1,9
OAT 10 ans - fin d'année	3,19	3,71	3,80	4,00	4,00	3,80	3,70	3,85	3,85	3,70	3,80	3,85	3,85	5,20	3,90	3,50	3,50

Analyse de sensibilité des scénarios macro-économiques dans le calcul des provisions IFRS9 (ECL Stage 1 et 2) sur la base des paramètres centraux

Variation d'ECL d'un passage à 100 % du scénario (périmètre Groupe Crédit Agricole)			
Scénario central	Adverse modéré	Adverse sévère	Scénario favorable
-16%	-10%	+39%	-20%

Cette sensibilité sur les ECL définis selon les paramètres centraux peut faire l'objet d'ajustements au titre des forward looking locaux qui, le cas échéant, pourraient la réduire ou l'augmenter.

Concernant l'ensemble des scénarios

Pour tenir compte des particularités locales (liées à la géographie ou à certains métiers), certaines entités du Groupe complètent les scénarios macroéconomiques définis au niveau central par des hypothèses spécifiques (forward looking locaux).

À fin juin 2025, en tenant compte des hypothèses économiques locales, les provisions des encours sains et dégradés (Stage 1/Stage 2) représentaient 42% du total des provisions du groupe Crédit Agricole, tandis que celles du défaut (Stage 3) en représentaient 58%.

Et la part du coût du risque attribuable aux expositions en stage 1 et stage 2 s'établit à 1%, tandis que celle relative au stage 3 (risque avéré dont Risques & Charges) s'élève à 99%.

3.1 Variation des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période

Les corrections de valeur pour pertes correspondent aux dépréciations sur actifs et aux provisions sur engagement hors bilan comptabilisées en résultat net (Coût du risque) au titre du risque de crédit.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des corrections de valeur pour perte comptabilisées en "Coût du risque" et des valeurs comptables associées, par catégorie comptable et type d'instruments.

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : TITRES DE DETTES

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2024	122 944	(122)	312	(22)	511	(42)	123 768	(184)	123 583
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	(1 039)	-	1 039	(2)	-	-	-	(2)	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(1 047)	-	1 047	(2)	-	-	-	(2)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	8	-	(8)	-	-	-	-	-	
Transferts vers Stage 3 ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total après transferts	121 905	(121)	1 351	(23)	511	(42)	123 768	(186)	123 582
Variations des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes	(501)	(2)	6	6	(13)	1	(508)	6	
Nouvelle production : achat, octroi, origination... ²	29 747	(21)	89	(7)	-	-	29 836	(28)	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance..	(27 439)	19	(67)	11	(12)	-	(27 519)	29	
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-	
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	(4)	-	3	-	-	-	(2)	
Changements dans le modèle / méthodologie	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres ³	(2 808)	10	(16)	-	(1)	1	(2 825)	11	
Total	121 405	(122)	1 357	(17)	498	(41)	123 259	(180)	123 079
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ⁴	155	-	5	-	-	-	160	-	
Au 30 juin 2025	121 559	(122)	1 362	(17)	498	(41)	123 419	(180)	123 239
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les originations en Stage 2 concernent les encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

⁴ Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif).

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2024	145 244	(65)	236	(6)	469	(420)	145 949	(491)	145 459
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	(106)	-	106	(1)	-	-	-	(1)	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(108)	-	108	(1)			-	(1)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	2	-	(2)	-			-	-	
Transferts vers Stage 3 ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total après transferts	145 138	(64)	342	(7)	469	(420)	145 949	(491)	145 458
Variations des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes	2 918	(15)	(14)	(3)	(62)	53	2 841	35	
Nouvelle production : achat, octroi, origination... ²	34 299	(10)	177	(6)			34 476	(16)	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance..	(31 164)	12	(193)	9	(22)	22	(31 380)	44	
Passages à perte					-	-	-	-	
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	(2)	-	-	-	-	-	(2)	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		(18)		-		(3)	-	(22)	
Changements dans le modèle / méthodologie		-		(4)		-	-	(4)	
Variations de périmètre	10	-	-	-	-	-	10	-	
Autres ³	(228)	2	2	(1)	(40)	34	(266)	36	
Total	148 056	(80)	328	(10)	406	(367)	148 791	(457)	148 334
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ⁴	188		-		4		191		
Au 30 juin 2025	148 244	(80)	328	(10)	410	(367)	148 982	(457)	148 526
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-		-		-		-		

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les originations en Stage 2 concernent les encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

⁴ Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées.

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2024	1 051 620	(2 818)	133 450	(6 155)	25 057	(12 312)	1 210 126	(21 284)	1 188 842
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	(27 964)	(440)	24 275	946	3 689	(1 291)	-	(785)	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(63 178)	258	63 178	(937)			-	(680)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	36 518	(724)	(36 518)	1 514			-	790	
Transferts vers Stage 3 ¹	(1 568)	30	(3 147)	422	4 715	(1 480)	-	(1 028)	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	264	(4)	761	(52)	(1 026)	189	-	133	
Total après transferts	1 023 655	(3 258)	157 725	(5 209)	28 746	(13 602)	1 210 126	(22 069)	1 188 057
Variations des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes	11 783	459	(6 910)	(1 095)	(4 030)	1 086	843	450	
Nouvelle production : achat, octroi, origination... ²	190 774	(708)	15 557	(1 137)			206 331	(1 844)	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance..	(171 266)	483	(21 186)	879	(2 558)	1 013	(195 009)	2 376	
Passages à perte					(1 273)	1 118	(1 273)	1 118	
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	(8)	1	(6)	5	(14)	6	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période ⁴		701		(940)		(1 255)	-	(1 494)	
Changements dans le modèle / méthodologie		-		30		-	-	30	
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres ⁵	(7 726)	(18)	(1 273)	73	(193)	204	(9 192)	259	
Total	1 035 438	(2 799)	150 815	(6 304)	24 716	(12 517)	1 210 969	(21 620)	1 189 349
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ³	63		(125)		1 231		1 169		
Au 30 juin 2025⁶	1 035 501	(2 799)	150 690	(6 304)	25 947	(12 517)	1 212 138	(21 620)	1 190 518
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-		-		-		-		

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les originations en Stage 2 concernent les encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes), les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurés (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées.

⁴ Concernant le Stage 3, cette ligne correspond à l'évolution de l'appréciation du risque de crédit sur les dossiers déjà en défaut.

⁵ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion, ainsi que dans une moindre mesure des variations de valeur dont la ventilation n'a pu être effectuée.

⁶ Au 30/06/2025, le stage 3 intègre les actifs dépréciés de Crédit Agricole Italia acquis de Credito Valtellinese pour une valeur comptable brute de 292 millions d'euros et une correction de valeur pour pertes de 154 millions d'euros, soit une valeur nette comptable de 138 millions d'euros.

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES : TITRES DE DETTES

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Stage 3)		Total	
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes
	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable	Correction de valeur pour pertes				
<i>(en millions d'euros)</i>								
Au 31 décembre 2024	223 129	(192)	2 934	(25)	-	(1)	226 064	(218)
Transferts d'actifs en cours de vie d'un Stage à l'autre	(1 260)	1	1 256	(5)	-	-	(4)	(4)
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(1 295)	1	1 291	(5)			(4)	(4)
Retour de Stage 2 vers Stage 1	35	-	(35)	-			-	-
Transferts vers Stage 3 ¹	-	-	-	-	-	-	-	-
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Total après transferts	221 870	(191)	4 190	(29)	-	(1)	226 060	(221)
Variations des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes	5 153	(51)	150	(5)	-	-	5 302	(56)
Réévaluation de juste valeur sur la période	(284)		(18)				(302)	
Nouvelle production : achat, octroi, origination... ²	31 783	(29)	510	(11)	-	-	32 294	(39)
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance..	(24 682)	16	(284)	7	-	-	(24 966)	23
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	1	1	(1)	(1)	-	-	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		(41)		(1)				(42)
Changements dans le modèle / méthodologie		-		(1)				(1)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ³	(1 666)	1	(58)	1	-	-	(1 724)	2
Total	227 022	(242)	4 340	(35)	-	(1)	231 362	(278)
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ⁴	(111)		32				(79)	
Au 30 juin 2025	226 912	(242)	4 372	(35)	-	(1)	231 283	(278)
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-		-		-		-	

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des encours classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les originations en Stage 2 concernent les encours originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

⁴ Inclut les impacts relatifs à l'utilisation de la méthode du TIE (notamment amortissements des surcotes/décotes).

Engagements de financement

	Engagements sains				Engagements provisionnés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2024	239 947	(410)	17 282	(504)	822	(166)	258 052	(1 080)	256 971
Transferts d'engagements en cours de vie d'un Stage à l'autre	(7 221)	(17)	7 145	(18)	76	(20)	-	(55)	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(10 717)	29	10 717	(103)			-	(74)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	3 516	(47)	(3 516)	75			-	28	
Transferts vers Stage 3 ¹	(25)	1	(70)	10	95	(23)	-	(12)	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	4	(1)	14	(1)	(18)	3	-	2	
Total après transferts	232 726	(427)	24 427	(523)	899	(186)	258 052	(1 135)	256 916
Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes	2 997	74	(1 473)	81	(63)	22	1 461	177	
Nouveaux engagements donnés ²	88 771	(332)	5 163	(394)			93 934	(725)	
Extinction des engagements	(78 462)	340	(5 978)	444	(226)	49	(84 665)	833	
Passages à perte	-	-	-	-	-	-	-	-	
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	(3)	-	-	-	(5)	(1)	(8)	(1)	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		63		(60)		(29)	-	(25)	
Changements dans le modèle / méthodologie		1		75		-	-	76	
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres ³	(7 309)	1	(658)	17	168	2	(7 799)	19	
Au 30 juin 2025	235 723	(353)	22 954	(441)	836	(164)	259 512	(958)	258 554

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des engagements classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les nouveaux engagements donnés en Stage 2 concernent les engagements originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	Engagements sains				Engagements provisionnés (Stage 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Stage 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Stage 2)		Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en millions d'euros)</i>									
Au 31 décembre 2024	209 442	(172)	8 172	(348)	1 043	(499)	218 657	(1 018)	217 639
Transferts d'engagements en cours de vie d'un Stage à l'autre	(1 506)	(6)	1 435	(6)	71	(14)	-	(26)	
Transferts de Stage 1 vers Stage 2	(2 928)	14	2 929	(45)			1	(31)	
Retour de Stage 2 vers Stage 1	1 445	(19)	(1 446)	33			(1)	14	
Transferts vers Stage 3 ¹	(24)	-	(49)	5	72	(15)	-	(10)	
Retour de Stage 3 vers Stage 2 / Stage 1	1	-	-	-	(2)	1	-	1	
Total après transferts	207 936	(178)	9 607	(354)	1 114	(513)	218 657	(1 044)	217 613
Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes	(9 812)	38	(222)	72	(111)	17	(10 144)	126	
Nouveaux engagements donnés ²	232 079	(70)	1 634	(96)			233 713	(167)	
Extinction des engagements	(224 612)	67	(1 713)	81	(111)	55	(226 436)	203	
Passages à perte	-	-	-	-	(10)	10	(10)	10	
Modifications des flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	1	-	-	-	(2)	-	(2)	
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période		40		83		(65)	-	57	
Changements dans le modèle / méthodologie		-		4		-	-	4	
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres ³	(17 279)	1	(142)	-	10	19	(17 412)	20	
Au 30 juin 2025	198 124	(140)	9 385	(282)	1 003	(496)	208 513	(918)	207 595

¹ Les transferts vers le Stage 3 correspondent à des engagements classés initialement en Stage 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Stage 3, ou en Stage 2 puis en Stage 3.

² Les nouveaux engagements donnés en Stage 2 concernent les engagements originés en Stage 1 reclassés en Stage 2 au cours de la période.

³ Les éléments sur la ligne "Autres" sont principalement les écarts de conversion.

3.2 Expositions au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'État, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation pour les actifs financiers non évalués à la juste valeur par résultat (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions du Groupe Crédit Agricole au risque souverain sont les suivantes :

ACTIVITÉ BANCAIRE

30/06/2025	Expositions nettes de dépréciations						
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs financiers au coût amorti	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures	Total activité banque net de couvertures
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat					
(en millions d'euros)							
Allemagne	-	45	399	421	865	-	865
Arabie Saoudite	-	-	-	1 292	1 292	-	1 292
Argentine	-	-	-	20	20	-	20
Belgique	244	2	334	2 351	2 931	60	2 991
Brésil	51	-	188	76	315	-	315
Chine	322	-	-	324	646	-	646
Egypte	5	-	374	418	797	-	797
Espagne	826	6	144	2 004	2 980	(134)	2 846
Etats-Unis	10 103	-	179	3 303	13 585	126	13 711
France	2 160	44	3 122	22 088	27 414	347	27 761
Hong Kong	113	-	-	865	978	4	982
Israël	-	-	-	-	-	-	-
Italie	646	3	2 940	5 918	9 507	(45)	9 462
Japon	1 184	-	1 320	1 665	4 169	(5)	4 164
Liban	-	-	-	-	-	-	-
Pologne	-	-	990	315	1 305	-	1 305
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	-
Russie	-	-	-	-	-	-	-
Taiwan	-	-	9	61	70	-	70
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	119	701	820	-	820
Autres pays souverains	5 448	13	1 309	7 160	13 930	(5)	13 926
TOTAL	21 102	113	11 427	48 982	81 624	348	81 973

31/12/2024	Expositions nettes de dépréciations						
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs financiers au coût amorti	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures	Total activité banque net de couvertures
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat					
(en millions d'euros)							
Allemagne	-	44	72	412	528	-	528
Arabie Saoudite	4	-	-	1 463	1 467	-	1 467
Argentine	-	-	-	23	23	-	23
Belgique	-	81	350	2 169	2 599	46	2 646
Brésil	27	-	117	82	226	-	226
Chine	195	-	-	146	341	-	341
Egypte	2	-	436	364	802	-	802
Espagne	2 090	12	72	2 063	4 237	(29)	4 208
Etats-Unis	11 275	-	149	2 652	14 076	209	14 285
France	-	569	3 006	22 358	25 933	189	26 122
Hong Kong	133	-	-	1 121	1 254	7	1 261
Israël	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	4	3 584	5 641	9 229	(44)	9 185
Japon	1 085	-	1 463	2 137	4 685	(7)	4 678
Liban	-	-	-	-	-	-	-
Pologne	-	-	1 019	299	1 318	-	1 318
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	-
Russie	-	-	-	-	-	-	-
Taiwan	-	-	9	3	12	-	12
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	118	925	1 043	-	1 043
Autres pays souverains	3 959	14	1 408	6 647	12 027	(14)	12 014
Total	18 770	724	11 803	48 505	79 801	357	80 159

ACTIVITÉ D'ASSURANCE

Pour l'activité assurance, l'exposition à la dette souveraine est présentée en valeur nette de dépréciation, brute de couverture et correspond à une exposition avant application des mécanismes propres à l'assurance vie de partage entre assureurs et assurés.

Expositions brutes		
<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Allemagne	288	311
Arabie Saoudite	-	-
Argentine	7	7
Belgique	4 353	4 595
Brésil	4	5
Chine	1	-
Egypte	-	-
Espagne	7 813	7 776
Etats-Unis	65	67
France	37 651	36 513
Hong Kong	115	118
Israël	82	81
Italie	8 411	8 042
Japon	142	144
Liban	-	-
Pologne	217	201
Royaume-Uni	5	3
Russie	-	-
Taiwan	-	-
Turquie	7	8
Ukraine	3	3
Autres pays souverains	1 884	1 833
TOTAL	61 048	59 707

NOTE 4 Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

4.1 Produits et charges d'intérêts

(en millions d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Sur les actifs financiers au coût amorti	25 799	28 166
Opérations avec les établissements de crédit	4 493	6 568
Opérations avec la clientèle	18 528	19 021
Opérations de location-financement	1 261	1 207
Titres de dettes	1 516	1 370
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 942	2 544
Opérations avec les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Titres de dettes	2 942	2 544
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	2 561	4 915
Autres intérêts et produits assimilés	61	49
PRODUITS D'INTÉRÊTS ^{1 2 3}	31 363	35 673
Sur les passifs financiers au coût amorti	(18 954)	(22 745)
Opérations avec les établissements de crédit	(2 002)	(3 031)
Opérations avec la clientèle	(11 530)	(13 788)
Opérations de location-financement	(286)	(276)
Dettes représentées par un titre	(4 960)	(5 457)
Dettes subordonnées	(176)	(191)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(2 289)	(2 890)
Autres intérêts et charges assimilées	(64)	(13)
CHARGES D'INTÉRÊTS ³	(21 307)	(25 647)

¹ Dont 220 millions d'euros sur créances dépréciées (Stage 3) au 30 juin 2025 contre 269 millions d'euros au 30 juin 2024.

² Dont 0 million d'euros d'intérêts négatifs sur des passifs financiers au 30 juin 2025 (1 million d'euros au 30 juin 2024).

³ Au 30 juin 2024, les commissions intégraient un produit de 158 millions d'euros au titre de la marge collecte, qui auraient dû être classés en « Intérêts et produits assimilés ». Ceux-ci ont été enregistrés en produits et charges de commissions (Cf. note 4.2 des présents comptes consolidés). Cette modification de présentation est sans impact sur le montant de Produit Net Bancaire présenté au 30 juin 2024.

4.2 Produits et charges de commissions

(en millions d'euros)	30/06/2025			30/06/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	32	(52)	(20)	198	(63)	135
Sur opérations avec la clientèle	1 159	(264)	895	1 033	(193)	841
Sur opérations sur titres	63	(165)	(101)	24	(157)	(133)
Sur opérations de change	32	(21)	11	26	(19)	6
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	243	(100)	144	215	(133)	81
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	4 199	(1 184)	3 015	3 967	(1 018)	2 949
Gestion d'OPC, fiducie et activités analogues	3 376	(921)	2 456	3 221	(838)	2 383
TOTAL PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS ¹	9 104	(2 706)	6 398	8 684	(2 422)	6 262

¹ Au 30 juin 2024, les commissions intégraient un produit de 158 millions d'euros au titre de la marge collective, qui auraient dû être classés en « Intérêts et produits assimilés ». Cette modification de présentation est sans impact sur le montant de Produit Net Bancaire présenté au 30 juin 2024.

Les produits de commissions des « opérations sur la clientèle », des « opérations sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers » ainsi que de la « Gestion d'OPC, fiducie et activités analogues » sont portés majoritairement par les activités de Gestion de l'épargne et Assurances.

4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Dividendes reçus	1 327	1 015
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	1 639	(1 206)
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	1 718	(475)
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	1 874	2 139
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur autres instruments de dettes à la juste valeur par résultat par nature	(43)	(171)
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	1 076	2 655
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option ¹	(2 280)	(402)
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	1 824	2 481
Résultat de la comptabilité de couverture	3	31
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	7 138	6 067

¹ Hors spread de crédit émetteur pour les passifs à la juste valeur par résultat sur option (sauf exception permise par la norme pour éliminer ou réduire une non-concordance en compte de résultat).

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2025		
	Profits	Pertes	Net
Couverture de juste valeur	8 483	(8 493)	(10)
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	4 190	(4 015)	174
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couverture)	4 293	(4 478)	(184)
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	28 780	(28 767)	13
Variations de juste valeur des éléments couverts	14 859	(16 142)	(1 283)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	13 921	(12 625)	1 296
Couverture de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
TOTAL RÉSULTAT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	37 263	(37 260)	3

(en millions d'euros)	30/06/2024		
	Profits	Pertes	Net
Couverture de juste valeur	8 537	(8 526)	11
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	4 374	(3 691)	683
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couverture)	4 163	(4 835)	(672)
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	36 721	(36 700)	21
Variations de juste valeur des éléments couverts	18 620	(21 604)	(2 984)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	18 101	(15 096)	3 005
Couverture de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	(1)	(1)
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	(1)	(1)
TOTAL RÉSULTAT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	45 258	(45 227)	31

Pour rappel, les différentes typologies de couverture sont les suivantes :

- Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque induit par les variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variable.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

Le Groupe applique, conformément à nos Principes et Méthodes Comptables pour la couverture de juste valeur d'un portefeuille d'éléments de taux d'intérêt, d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers, la norme IAS 39 tel qu'adoptée par l'Union européenne (version carve-out). Les dispositions de la norme permettent notamment d'inclure les dépôts à vue faiblement ou non rémunérés dans cette relation de couverture.

- Couverture de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable.

Les couvertures de flux de trésorerie comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

- Couverture d'un investissement net en devise

Les couvertures des investissements nets en devises modifient le risque inhérent aux fluctuations des taux de change liées aux participations dans les filiales en devise étrangères.

Le Groupe n'a pas constaté de déqualification significative dans le cadre du 1er semestre 2025.

4.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en millions d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables ¹	(310)	(356)
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	245	189
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	(65)	(167)

¹ Hors résultat de cession sur instruments de dettes dépréciés (Stage 3) mentionné en note 4.9 "Coût du risque".

4.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti

(en millions d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Titres de dettes	14	27
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-
Gains résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	15	27
Titres de dettes	(45)	(110)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	(2)	(1)
Pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(48)	(112)
GAINS OU PERTES NETS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI ¹	(33)	(85)

¹ Hors résultat sur décomptabilisation d'instruments de dettes dépréciés (Stage 3) mentionné en note 4.9 "Coût du risque".

4.6 Produits (charges) nets des autres activités

	30/06/2025	30/06/2024
<i>(en millions d'euros)</i>		
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	130	75
Produits nets des immeubles de placement	117	(8)
Autres produits (charges) nets	375	296
PRODUITS (CHARGES) DES AUTRES ACTIVITÉS	622	363

4.7 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025			30/06/2024		
	Charges générales d'exploitation ¹ (a)	Frais rattachables aux contrats d'assurance (affectés en PNB) (b)	Total Charges générales d'exploitation de la période (c) = (a) + (b)	Charges générales d'exploitation ¹ (a)	Frais rattachables aux contrats d'assurance (affectés en PNB) (b)	Total Charges générales d'exploitation de la période (c) = (a) + (b)
Charges de personnel	(8 560)	(45)	(8 605)	(8 180)	(42)	(8 221)
Impôts, taxes et contributions réglementaires	(465)	(29)	(494)	(489)	(24)	(512)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(3 458)	(300)	(3 758)	(3 285)	(285)	(3 569)
Frais engagés pour la distribution des contrats d'assurance	1 639	(1 639)	-	1 618	(1 618)	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	(10 844)	(2 013)	(12 857)	(10 335)	(1 969)	(12 304)

¹ Montants correspondant à la rubrique "Charges générales d'exploitation" du Compte de résultat.

4.8 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

	30/06/2025			30/06/2024		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations ² (a)	Frais rattachables aux contrats d'assurance (affectés en PNB) (b)	Total Dotations aux amortissements et aux dépréciations de la période (c) = (a) + (b)	Dotations aux amortissements et aux dépréciations ² (a)	Frais rattachables aux contrats d'assurance (affectés en PNB) (b)	Total Dotations aux amortissements et aux dépréciations de la période (c) = (a) + (b)
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dotations aux amortissements	(1 013)	(30)	(1 043)	(945)	(31)	(976)
Immobilisations corporelles ¹	(700)	(3)	(703)	(672)	(2)	(674)
Immobilisations incorporelles	(313)	(27)	(340)	(273)	(29)	(302)
Dotations (reprises) aux dépréciations	(7)	-	(7)	4	-	4
Immobilisations corporelles	(1)	-	(1)	-	-	-
Immobilisations incorporelles	(6)	-	(6)	4	-	4
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	(1 020)	(30)	(1 050)	(941)	(31)	(972)

¹ Dont -261 millions d'euros comptabilisés au titre de l'amortissement du droit d'utilisation au 30 juin 2025 contre -239 millions d'euros au 30 juin 2024.

² Montants correspondant à la rubrique "Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles" du Compte de résultat.

4.9 Coût du risque

(en millions d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan sains (Stage 1 et Stage 2) (A)	(23)	(105)
Stage 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	90	(71)
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	(5)	(4)
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	8	(38)
<i>Engagements par signature</i>	87	(29)
Stage 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	(114)	(34)
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	(6)	-
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	(219)	(59)
<i>Engagements par signature</i>	112	25
Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs et provisions sur engagements hors bilan dépréciés (Stage 3) (B)	(1 393)	(1 356)
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	-	42
<i>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</i>	(1 367)	(1 354)
<i>Engagements par signature</i>	(26)	(44)
Autres actifs (C)	-	1
Risques et charges (D)	(29)	21
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions (E) = (A)+(B)+(C)+(D)	(1 446)	(1 440)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	(20)
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	5	(24)
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(222)	(149)
Récupérations sur prêts et créances	133	163
<i>comptabilisés au coût amorti</i>	133	163
<i>comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>	-	-
Décotes sur crédits restructurés	(14)	(21)
Pertes sur engagements par signature	(1)	(3)
Autres pertes	(30)	(29)
Autres produits	-	-
COÛT DU RISQUE	(1 575)	(1 523)

4.10 Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en millions d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	8	4
Plus-values de cession	18	19
Moins-values de cession	(10)	(15)
Résultat de cession sur participations consolidées	449	-
Plus-values de cession	449	-
Moins-values de cession	-	-
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement d'entreprises	(1)	(18)
GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	456	(14)

4.11 Impôts

Le taux effectif d'impôt du 1^{er} semestre 2025 ressort à 24,1% sur la base d'un résultat avant impôt positif de 6 873 millions d'euros (avant résultat des sociétés mises en équivalence, dépréciation des écarts d'acquisition et résultat des activités abandonnées) contre 24,4 % au 1^{er} semestre 2024.

Dans le cadre de la Loi de finances 2025, il a été institué une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises. Elle s'applique, selon des seuils différents, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires 2024 ou 2025 dépasse 1 milliard d'euros ou 3 milliards d'euros.

Pour les redevables dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 et 3 milliards d'euros, le taux de la contribution exceptionnelle est fixé à 20,6 % ; pour ceux dont celui-ci est supérieur à 3 milliards d'euros, le taux de la contribution exceptionnelle est fixé à 41,2 %. Les redevables dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 milliard d'euros ne sont pas assujettis à cette contribution.

Cette contribution exceptionnelle dispose en outre d'une base de calcul spécifique assise sur la moyenne de l'impôt sur les sociétés dû (hors contribution sociale de 3,3%) au titre de l'exercice au cours duquel la contribution est due (2025) et au titre de l'exercice précédent (2024). Compte tenu des normes IAS 12 et IAS 34, la quote-part de contribution exceptionnelle assise sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2024 doit être immédiatement comptabilisée en résultat en « Impôts sur les bénéfices ».

Au titre de la Loi de finances 2025, le Groupe Crédit Agricole est assujetti à cette contribution exceptionnelle à hauteur de 41,2%.

La contribution exceptionnelle comptabilisée au 30 juin 2025 s'élève à 250 millions d'euros dont 167 millions d'euros au titre de l'exercice 2024.

4.12 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	30/06/2024
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		
Gains et pertes sur écarts de conversion	(1 249)	117
Ecart de réévaluation de la période	(1 249)	117
Transferts en résultat	-	-
Autres variations	-	-
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	(69)	(4 873)
Ecart de réévaluation de la période	(378)	(5 228)
Transferts en résultat	310	355
Autres variations	-	-
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	(3)	(189)
Ecart de réévaluation de la période	(3)	(189)
Transferts en résultat	-	-
Autres variations	-	-
Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres recyclables	403	4 536
Produits financiers ou charges financières de réassurance ventilés en capitaux propres	(22)	(22)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	(226)	(6)
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	(82)	148
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	(1 249)	(290)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-	124
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre	(203)	(414)
Ecart de réévaluation de la période	(201)	(414)
Transferts en réserves	(2)	-
Autres variations	-	-
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	283	36
Ecart de réévaluation de la période	231	76
Transferts en réserves	52	(40)
Autres variations	-	-
Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres non recyclables	(81)	37
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	19	64
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	-	-
GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES	18	(153)
GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(1 231)	(443)
Dont part du Groupe	(1 159)	(421)
Dont participations ne donnant pas le contrôle	(72)	(21)

NOTE 5 Informations sectorielles

DÉFINITION DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Comité exécutif pour le pilotage du groupe Crédit Agricole, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne correspondent aux métiers du Groupe.

Au 30 juin 2025, au sein du groupe Crédit Agricole, les activités sont ainsi organisées en sept secteurs opérationnels :

- les six pôles métiers suivants :
 - Banque de Proximité en France – Caisses régionales,
 - Banque de Proximité en France – LCL,
 - Banque de Proximité à l'International,
 - Gestion de l'Épargne et Assurances,
 - Grandes Clientèles,
 - Services Financiers Spécialisés,
- auxquels s'ajoute un pôle "Activités Hors Métiers".

PRÉSENTATION DES PÔLES MÉTIERS

■ Banque de Proximité en France – Caisses régionales

Ce pôle métier recouvre les Caisses régionales et leurs filiales.

Les Caisses régionales représentent la banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités locales, à fort ancrage local.

Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres et fonds), offres de financements (notamment crédits à l'habitat et à la consommation), produits d'assurance (vie et prévoyance et dommages) ainsi que des offres de moyens de paiement, services à la personne, services parabancaires et gestion de patrimoine.

■ Banque de Proximité en France - LCL

LCL est un réseau national de banque de proximité, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises.

L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance et la gestion de patrimoine.

■ Banque de Proximité à l'international

Ce pôle métier comprend les filiales étrangères dont l'activité relève majoritairement de la banque de proximité.

Ces filiales sont principalement implantées en Europe : en Italie avec Crédit Agricole Italia, en Pologne avec Crédit Agricole Polska, ainsi qu'en Ukraine, mais également sur le pourtour de la Méditerranée avec Crédit Agricole Egypt.

Les filiales étrangères de crédit à la consommation, de crédit-bail et d'affacturage (filiales de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility, de Crédit Agricole Leasing & Factoring et EFL en Pologne, etc.) ne sont pas incluses dans ce pôle mais sont affectées au pôle "Services Financiers Spécialisés" à l'exception de Calit en Italie, qui est intégré à la Banque de Proximité à l'International.

■ Gestion de l'Épargne et Assurances

Cette ligne métier rassemble :

- les activités d'assurance exercées par les compagnies du groupe Crédit Agricole Assurances afin d'accompagner ses clients dans tous les moments de leur vie et de couvrir l'ensemble de leurs besoins en assurances de biens et de responsabilité ainsi qu'en assurance de personnes tant en France qu'à l'international, via trois métiers:

- Epargne/Retraite ;
 - Prévoyance/Emprunteur/Assurances Collectives ;
 - Assurance dommages.
- les activités de gestion d'actifs exercées par Amundi Investment Solutions, offrant en Europe, en Asie et en Amérique une gamme complète des solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels à des clients particuliers. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne.
 - ainsi que les activités de gestion de fortune exercées principalement par les filiales du groupe Indosuez Wealth Management (CA Indosuez (Switzerland) SA, CA Indosuez Wealth (Europe), CFM Indosuez, CA Indosuez et Degroof Petercam).

■ Services Financiers Spécialisés

Cette ligne métier rassemble les entités du Groupe offrant des produits et services financiers aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises, aux agriculteurs et aux collectivités locales en France et à l'étranger. Il s'agit :

- de sociétés de crédit à la consommation, de location et de solutions de mobilité(s) autour de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility en France (Sofinco ainsi que l'activité de gestion de l'activité de crédit consommation pour le compte des Caisses et de LCL), au travers de ses filiales ou de ses partenariats à l'étranger (Agos, Creditplus Bank, Credibom, Sofinco Spain, GAC Sofinco, Wafasclaf) et une implantation paneuropéenne d'entités dédiées à la Mobilité : CAAB et Leasys (JV LLD avec Stellantis).
- des services financiers spécialisés aux entreprises, tels que l'affacturage et le crédit-bail (groupe Crédit Agricole Leasing & Factoring, EFL) et aussi des financements spécifiques dédiés aux énergies et aux territoires, pour les entreprises, collectivités et agriculteurs, acteurs de la transition énergétique.

■ Grandes Clientèles

Le pôle Grandes Clientèles regroupe la banque de financement et d'investissement, se décomposant elle-même en deux métiers principaux pour l'essentiel réalisés par Crédit Agricole CIB ainsi que les services financiers aux institutionnels et aux émetteurs réalisés par CACEIS :

- la banque de financement comprend les métiers de banque commerciale et de financements structurés en France et à l'international. Le métier des financements structurés consiste à initier, structurer et financer des opérations d'investissement reposant souvent sur des sûretés réelles (avions, bateaux, immobilier d'entreprise, matières premières, etc.) ou encore des crédits complexes et structurés ;
- la banque de marché et d'investissement réunit les activités de marchés de capitaux (trésorerie, change, dérivés de taux et marché de la dette) et celles de banque d'investissement (conseil en fusions et acquisitions et primaire actions) ;
- les services financiers aux investisseurs institutionnels et aux émetteurs : CACEIS Bank pour les fonctions conservation et dépositaire, CACEIS Fund Administration pour la fonction administration de fonds et Uptevia pour les services aux émetteurs.

■ Activités hors métiers

Ce pôle comprend quatre types d'activités :

- la fonction d'organe central de Crédit Agricole S.A., la gestion actif-passif, la gestion des dettes liées aux acquisitions de filiales ou de participations financières ainsi que les effets nets de l'intégration fiscale de Crédit Agricole S.A ;
- le résultat des activités de capital-investissement et de diverses autres sociétés du groupe Crédit Agricole (notamment CA Immobilier, Uni-médias, Foncaris, BforBank, etc.) ;
- les résultats des sociétés de moyens notamment les sociétés des activités informatiques et de paiement (CA-GIP et CAPS) et des sociétés immobilières d'exploitation ;
- Le métier de conseil en transition énergétique qui se structure autour de la production et la fourniture d'électricité décarbonée en circuit court et le conseil et les solutions en transitions (Crédit Agricole Transitions & Énergies).

Ce pôle inclut également les impacts techniques volatils liés aux opérations intragroupes.

5.1 Information sectorielle par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

(en millions d'euros)	30/06/2025							Total
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'Épargne et Assurances	Grandes clientèles	Services financiers spécialisés	Activités hors métiers ¹	
	Caisses régionales	LCL						
Produit net bancaire	6 716	1 939	2 079	4 016	4 632	1 749	(1 275)	19 856
Charges d'exploitation	(5 220)	(1 222)	(1 076)	(1 799)	(2 617)	(912)	982	(11 864)
Résultat brut d'exploitation	1 496	717	1 003	2 217	2 015	837	(293)	7 992
Coût du risque	(717)	(186)	(128)	(17)	5	(484)	(48)	(1 575)
Résultat d'exploitation	779	531	875	2 200	2 020	353	(341)	6 417
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	-	-	85	16	23	-	131
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	2	-	449	-	1	-	456
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	790	533	875	2 734	2 036	377	(341)	7 004
Impôts sur les bénéfices	(267)	(181)	(267)	(599)	(454)	(71)	183	(1 656)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	523	352	608	2 135	1 582	306	(158)	5 348
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	82	348	78	43	(6)	545
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	523	352	526	1 787	1 504	263	(152)	4 803

¹ L'effet lié aux « marges internes » au moment de la consolidation de l'activité assurances au niveau du Groupe Crédit Agricole a été comptabilisé dans le pôle Activités Hors Métiers. L'impact du retraitement des frais engagés pour la distribution des contrats d'assurance est de -1 639 millions d'euros en produit net bancaire et de + 1 639 millions d'euros en charges d'exploitation.

30/06/2024								
(en millions d'euros)	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'Épargne et assurances	Grandes clientèles	Services financiers spécialisés	Activités hors métiers ¹	Total
	Caisses régionales	LCL						
Produit net bancaire	6 568	1 933	2 131	3 739	4 489	1 736	(1 565)	19 031
Charges d'exploitation	(5 044)	(1 193)	(1 098)	(1 567)	(2 501)	(897)	1 024	(11 276)
Résultat brut d'exploitation	1 524	740	1 033	2 172	1 988	839	(541)	7 755
Coût du risque	(691)	(214)	(159)	(5)	(5)	(429)	(20)	(1 523)
Résultat d'exploitation	833	526	874	2 167	1 983	410	(561)	6 232
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	-	-	62	14	59	-	142
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	4	-	(20)	2	(1)	(2)	(14)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	843	530	874	2 209	1 999	468	(562)	6 361
Impôts sur les bénéfices	(191)	(119)	(260)	(501)	(482)	(97)	133	(1 517)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	652	411	614	1 708	1 517	371	(430)	4 843
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	89	236	69	42	(6)	431
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	651	411	525	1 472	1 448	329	(424)	4 412

¹ L'effet lié aux « marges internes » au moment de la consolidation de l'activité assurances au niveau du Groupe Crédit Agricole a été comptabilisé dans le pôle Activités Hors Métiers. L'impact du retraitement des frais engagés pour la distribution des contrats d'assurance est de -1 618 millions d'euros en produit net bancaire et de + 1 618 millions d'euros en charges d'exploitation.

5.2 Spécificités de l'assurance

RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	30/06/2024
Produits des activités d'assurance	7 664	7 314
Charges afférentes aux activités d'assurance	(6 135)	(5 680)
Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus	(101)	(113)
Résultat des activités d'assurance	1 428	1 520
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	53	43
Produits des placements	5 161	4 271
Charges des placements	(698)	(704)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	(298)	(261)
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 518	2 620
Variation des dépréciations sur placements	(68)	(36)
Produits des placements nets de charges	6 615	5 890
Produits financiers ou charges financières d'assurance	(6 413)	(5 760)
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus	23	31
Variations de valeur des contrats d'investissement sans éléments de participation discrétionnaire	8	(73)
Résultat financier net	233	88
Autres produits et charges opérationnels courants	(197)	(194)
Autres produits et charges opérationnels	(34)	(27)
Résultat opérationnel	1 483	1 430
Charges de financement	(133)	(96)
Impôts sur les résultats	(333)	(307)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 017	1 027
Dont participations ne donnant pas le contrôle	5	(27)
DONT RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 012	1 000

PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Une analyse des produits des activités d'assurance comptabilisés au cours de la période est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	30/06/2024
Variations du passif au titre de la couverture restante	3 663	3 620
<i>Charges afférentes aux activités d'assurance engagées au cours de la période</i>	2 067	1 843
<i>Variation de l'ajustement au titre du risque non financier</i>	143	158
<i>Marge sur services contractuels comptabilisée en résultat net en raison de la fourniture de services prévus aux contrats d'assurance au cours de la période</i>	1 438	1 614
<i>Autres montants (dont ajustements liés à l'expérience découlant des encaissements de primes)</i>	15	5
Montant de la part des primes imputé à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	608	546
Produits des activités d'assurance des contrats non évalués selon le modèle PAA	4 271	4 166
Produits des activités d'assurance des contrats évalués selon le modèle PAA	3 532	3 309
PRODUITS DES ACTIVITES D'ASSURANCE	7 803	7 475

PRODUITS FINANCIERS OU CHARGES FINANCIÈRES D'ASSURANCE

Le tableau suivant présente une analyse du montant total des produits financiers ou charges financières d'assurance et des produits nets des placements comptabilisés en résultat net et en OCI au cours de la période :

	30/06/2025			30/06/2024		
	Contrats d'assurance avec éléments de participation directe	Autres contrats et fonds propres	TOTAL	Contrats d'assurance avec éléments de participation directe	Autres contrats et fonds propres	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>						
RENDEMENT D'INVESTISSEMENT DES ACTIFS	5 827	597	6 424	994	(39)	955
Produits nets des placements comptabilisés en résultat net	6 052	442	6 494	5 481	346	5 827
Produits des placements	4 645	376	5 021	3 777	336	4 113
Charges des placements	(625)	(38)	(663)	(531)	(83)	(614)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	(286)	(12)	(298)	(260)	(1)	(261)
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 377	125	2 502	2 526	99	2 625
Variation des dépréciations sur placements	(59)	(9)	(68)	(31)	(5)	(36)
Gains et pertes sur placements comptabilisés en capitaux propres	(225)	155	(70)	(4 487)	(385)	(4 872)
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	(314)	84	(230)	(4 445)	(334)	(4 779)
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	89	71	160	(42)	(51)	(93)
PRODUITS FINANCIERS OU CHARGES FINANCIÈRES D'ASSURANCE	(5 894)	(196)	(6 090)	(1 066)	(112)	(1 178)
Produits financiers ou charges financières d'assurance comptabilisés en résultat net	(6 203)	(187)	(6 390)	(5 575)	(154)	(5 729)
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats d'assurance émis comptabilisés en résultat net	(6 203)	(210)	(6 413)	(5 575)	(185)	(5 760)
<i>Effet de désactualisation</i>	-	(156)	(156)	-	(186)	(186)
<i>Effet des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières</i>	-	(43)	(43)	-	65	65
<i>Produits financiers ou charges financières d'assurance des contrats avec éléments de participation directe</i>	(5 894)	-	(5 894)	(1 067)	-	(1 067)
<i>Option désagrégation</i>	(309)	(11)	(320)	(4 508)	(64)	(4 572)
<i>Montant comptabilisé en résultat net en application de l'option d'atténuation des risques</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Ecart de change liés aux variations de valeur des contrats d'assurance émis comptabilisés en résultat net</i>	-	-	-	-	-	-
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus comptabilisés en résultat net	-	23	23	-	31	31
<i>Effet de désactualisation</i>	-	25	25	-	29	29
<i>Effet des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières</i>	-	(23)	(23)	-	(20)	(20)
<i>Option désagrégation</i>	-	21	21	-	22	22
<i>Ecart de change liés aux variations de valeur des contrats de réassurance détenus comptabilisés en résultat net</i>	-	-	-	-	-	-
Produits financiers ou charges financières d'assurance comptabilisés en capitaux propres	309	(9)	300	4 509	42	4 551
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats d'assurance émis comptabilisés en capitaux propres	309	13	322	4 509	64	4 573
<i>Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres recyclables</i>	390	13	403	4 472	64	4 536
<i>Produits financiers ou charges financières d'assurance ventilés en capitaux propres non recyclables</i>	(81)	-	(81)	37	-	37
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus comptabilisés en capitaux propres	-	(22)	(22)	-	(22)	(22)
<i>Produits financiers ou charges financières de réassurance ventilés en capitaux propres</i>	-	(22)	(22)	-	(22)	(22)
VARIATIONS DE VALEUR DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT SANS ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION DISCRETIONNAIRE	-	8	8	-	(73)	(73)

CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

Les valeurs comptables des portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus, ventilées selon leur position au bilan et détaillées selon leurs éléments constitutifs, sont présentées dans le tableau suivant.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Contrats d'assurance émis	379 929	366 436
Contrats d'assurance émis - Actif	-	(15)
Couverture restante	-	(494)
Sinistres survenus	-	479
Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-
Contrats d'assurance émis - Passif	379 929	366 451
Couverture restante	367 559	355 345
Sinistres survenus	12 370	11 106
Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-
Contrats de réassurance détenus	(988)	(951)
Contrats de réassurance détenus - Actif	(1 079)	(1 021)
Couverture restante	(248)	(226)
Sinistres survenus	(831)	(795)
Contrats de réassurance détenus - Passif	91	70
Couverture restante	99	71
Sinistres survenus	(8)	(1)
Contrats d'investissement sans éléments de participation discrétionnaire ¹	3 030	3 170

¹ Les contrats d'investissement sans éléments de participation discrétionnaire sont classés parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Des rapprochements des soldes d'ouverture et de clôture des valeurs comptables des contrats qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 17 sont présentés ci-après.

Ces rapprochements montrent comment les valeurs comptables nettes des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus, respectivement, ont varié au cours de la période en raison des flux de trésorerie ainsi que des produits et charges comptabilisés en résultat et en OCI.

Un premier rapprochement (par type de passif) analyse séparément les variations du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus et réconcilie ces variations avec les postes du compte de résultat et de l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Un second rapprochement (par composante d'évaluation des contrats) analyse séparément, pour les contrats qui ne sont pas évalués selon le modèle PAA, les variations des estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, de l'ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels.

RAPPROCHEMENT DES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DES VALEURS COMPTABLES DES CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS PAR TYPE DE PASSIF

	30/06/2025									31/12/2024										
	Passif au titre de la couverture restante			Passif au titre des sinistres survenus						TOTAL	Passif au titre de la couverture restante			Passif au titre des sinistres survenus						TOTAL
	Excl. Élément de perte	Elément de perte	Total Passif au titre de la couverture restante	Contrats non évalués en PAA	Contrats évalués en PAA			Total Passif au titre des sinistres survenus	Excl. Élément de perte		Elément de perte	Total Passif au titre de la couverture restante	Contrats non évalués en PAA	Contrats évalués en PAA			Total Passif au titre des sinistres survenus			
					Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total Contrats évalués en PAA							Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total Contrats évalués en PAA				
<i>(en millions d'euros)</i>																				
VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS À L'OUVERTURE	354 714	137	354 851	4 931	6 496	158	6 654	11 585	366 436	340 261	164	340 425	5 171	6 038	144	6 182	11 353	351 778		
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des actifs	(494)	-	(494)	479	-	-	-	479	(15)	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des passifs	355 208	137	355 345	4 452	6 496	158	6 654	11 106	366 451	340 261	164	340 425	5 171	6 038	144	6 182	11 353	351 778		
Produits des activités d'assurance	(7 803)		(7 803)						(7 803)	(14 795)		(14 795)						(14 795)		
Charges afférentes aux activités d'assurance	880	1	881	1 819	2 808	5	2 813	4 632	5 513	1 795	(29)	1 766	3 491	5 097	12	5 109	8 600	10 366		
Charges de sinistres (exclusion faite des composantes investissement) et autres charges afférentes aux activités d'assurance engagées	5	(6)	(1)	1 933	3 030	47	3 077	5 010	5 009	8	10	18	3 583	5 307	53	5 360	8 943	8 961		
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	875		875						875	1 787		1 787						1 787		
Variations des flux de trésorerie d'exécution liés au passif au titre des sinistres survenus				(114)	(222)	(42)	(264)	(378)	(378)				(92)	(210)	(41)	(251)	(343)	(343)		
Pertes et reprises de pertes sur groupes de contrats déficitaires		7	7						7		(39)	(39)						(39)		
Résultat des activités d'assurance	(6 923)	1	(6 922)	1 819	2 808	5	2 813	4 632	(2 290)	(13 000)	(29)	(13 029)	3 491	5 097	12	5 109	8 600	(4 429)		
Produits financiers ou charges financières d'assurance	5 972	-	5 972	53	64	2	66	119	6 091	12 037	1	12 038	67	146	4	150	217	12 255		
Total des variations comptabilisées dans le résultat net et les autres éléments du résultat global	(951)	1	(950)	1 872	2 872	7	2 879	4 751	3 801	(963)	(28)	(991)	3 558	5 243	16	5 259	8 817	7 826		
Composantes investissement	(13 115)		(13 115)	13 115	-		-	13 115	-	(26 634)		(26 634)	26 634	-		-	26 634	-		
Autres variations	(11)	(12)	(23)	(11)	(16)	6	(10)	(21)	(44)	(20)	1	(19)	(23)	(9)	(2)	(11)	(34)	(53)		
Flux de trésorerie de la période	26 796		26 796	(14 322)	(2 738)			(2 738)	(17 060)	42 070		42 070	(30 409)	(4 776)		(4 776)	(35 185)	6 885		
Primes reçues au titre des contrats d'assurance émis	27 324		27 324						27 324	43 317		43 317						43 317		
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(528)		(528)		(8)		(8)	(8)	(536)	(1 247)		(1 247)		(14)		(14)	(14)	(1 261)		
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance relativement aux contrats d'assurance émis, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition - incluant les composantes investissement				(14 322)	(2 730)			(2 730)	(17 052)				(30 409)	(4 762)		(4 762)	(35 171)	(35 171)		
VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS À LA CLÔTURE	367 433	126	367 559	5 585	6 614	171	6 785	12 370	379 929	354 714	137	354 851	4 931	6 496	158	6 654	11 585	366 436		
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(494)	-	(494)	479	-	-	-	479	(15)		
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des passifs	367 433	126	367 559	5 585	6 614	171	6 785	12 370	379 929	355 208	137	355 345	4 452	6 496	158	6 654	11 106	366 451		

RAPPROCHEMENT DES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DES VALEURS COMPTABLES DES CONTRATS D'ASSURANCE EMIS PAR COMPOSANTE D'EVALUATION DES CONTRATS NON ÉVALUÉS SELON LA MÉTHODE D'AFFECTATION DE PRIMES

	30/06/2025				31/12/2024			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	TOTAL	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>								
VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS D'ASSURANCE EMIS A L'OUVERTURE	319 488	3 250	32 603	355 341	307 360	3 165	30 852	341 377
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des actifs	(10)	-	-	(10)	-	-	-	-
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des passifs	319 498	3 250	32 603	355 351	307 360	3 165	30 852	341 377
Variations liées aux services futurs	(3 139)	122	3 023	6	(5 289)	347	4 904	(38)
Changements des estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	(979)	(37)	1 016	-	(1 974)	61	1 913	-
Changements des estimations n'entraînant pas d'ajustement de la marge sur services contractuels	12	(13)		(1)	(52)	6		(46)
Effet des contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(2 172)	172	2 007	7	(3 263)	280	2 991	8
Variations liées aux services rendus au cours de la période	(157)	(141)	(1 438)	(1 736)	95	(281)	(3 162)	(3 348)
Marge sur services contractuels comptabilisée en résultat net pour services fournis			(1 438)	(1 438)			(3 162)	(3 162)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier qui n'est pas liée aux services passés ou futurs		(141)		(141)		(281)		(281)
Ajustements liés à l'expérience, à l'exclusion des montants relatifs à l'ajustement au titre du risque non financier	(157)			(157)	95			95
Variations liées aux services passés	(111)	(2)		(113)	(86)	(6)		(92)
Variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liés aux sinistres survenus	(111)	(2)		(113)	(86)	(6)		(92)
Résultat des activités d'assurance	(3 407)	(21)	1 585	(1 843)	(5 280)	60	1 742	(3 478)
Produits financiers ou charges financières d'assurance	5 994	-	34	6 028	12 009	24	73	12 106
Total des variations comptabilisées dans le résultat net et les autres éléments du résultat global	2 587	(21)	1 619	4 185	6 729	84	1 815	8 628
Autres variations	(7)	-	(2)	(9)	23	1	(64)	(40)
Flux de trésorerie de la période	8 290			8 290	5 376			5 376
Primes reçues au titre des contrats d'assurance émis	22 935			22 935	36 402			36 402
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(323)			(323)	(618)			(618)
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance relativement aux contrats d'assurance émis, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition - incluant les composantes investissement	(14 322)			(14 322)	(30 408)			(30 408)
VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS D'ASSURANCE EMIS A LA CLOTURE	330 358	3 229	34 220	367 807	319 488	3 250	32 603	355 341
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des actifs	5	-	-	5	(10)	-	-	(10)
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats d'assurance émis qui sont des passifs	330 353	3 229	34 220	367 802	319 498	3 250	32 603	355 351



RAPPROCHEMENT DES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DES VALEURS COMPTABLES DES CONTRATS DE REASSURANCE DETENUS PAR TYPE D'ACTIF

	30/06/2025									TOTAL	31/12/2024									TOTAL
	Actif au titre de la couverture restante			Actif au titre des sinistres survenus							Actif au titre de la couverture restante			Actif au titre des sinistres survenus						
	Excl. Composante recouvrement de perte	Composante recouvrement de perte	Total Actif au titre de la couverture restante	Contrats non évalués en PAA	Contrats évalués en PAA			Total Actif au titre des sinistres survenus	Excl. Composante recouvrement de perte		Composante recouvrement de perte	Total Actif au titre de la couverture restante	Contrats non évalués en PAA	Contrats évalués en PAA			Total Actif au titre des sinistres survenus			
					Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total Contrats évalués en PAA							Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total Contrats évalués en PAA				
<i>(en millions d'euros)</i>																				
VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS DE REASSURANCE DETENUS A L'OUVERTURE	152	3	155	12	758	26	784	796	951	282	3	285	35	678	23	701	736	1 021		
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats de réassurance	223	3	226	11	758	26	784	795	1 021	365	3	368	28	678	23	701	729	1 097		
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats de réassurance	(71)	-	(71)	1	-	-	-	1	(70)	(83)	-	(83)	7	-	-	-	7	(76)		
Imputation des primes payées	(298)		(298)						(298)	(604)		(604)						(604)		
Sommes recouvrées du réassureur	-	-	-	56	143	(2)	141	197	197	-	-	-	118	277	2	279	397	397		
Sommes recouvrées au titre des sinistres et autres dépenses engagées	-	-	-	61	116	2	118	179	179	-	-	-	122	193	3	196	318	318		
Variations des flux de trésorerie d'exécution liés à l'actif au titre des				(5)	27	(4)	23	18	18				(4)	84	(1)	83	79	79		
Variations de la composante recouvrement de perte liée aux contrats sous-jacents déficitaires																				
Effet de l'évolution du risque de non-exécution de la part de l'émetteur des contrats de	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus	(298)	-	(298)	56	143	(2)	141	197	(101)	(604)	-	(604)	118	277	2	279	397	(207)		
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus	(10)	-	(10)	-	11	1	12	12	2	22	-	22	2	19	1	20	22	44		
Total des variations comptabilisées dans le résultat net et les autres éléments du résultat	(308)	-	(308)	56	154	(1)	153	209	(99)	(582)	-	(582)	120	296	3	299	419	(163)		
Composantes investissement	(8)		(8)	7	1		1	8	-	(37)		(37)	35	2		2	37	-		
Autres variations	2	-	2	-	(7)	3	(4)	(4)	(2)	(10)	-	(10)	(16)	10	-	10	(6)	(16)		
Flux de trésorerie de la période	308		308	(46)	(124)	-	(124)	(170)	138	499		499	(162)	(228)	-	(228)	(390)	109		
Primes payées au titre des contrats de réassurance détenus	308		308						308	499		499						499		
Sommes recouvrées du réassureur - incluant les composantes investissement				(46)	(124)		(124)	(170)	(170)				(162)	(228)		(228)	(390)	(390)		
VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS DE REASSURANCE DETENUS A LA CLOTURE	146	3	149	29	782	28	810	839	988	152	3	155	12	758	26	784	796	951		
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats de réassurance	245	3	248	21	782	28	810	831	1 079	223	3	226	11	758	26	785	795	1 021		
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats de réassurance	(99)	-	(99)	8	-	-	-	8	(91)	(71)	-	(71)	1	-	-	-	1	(70)		



RAPPROCHEMENT DES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DES VALEURS COMPTABLES DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS PAR COMPOSANTE D'ÉVALUATION DES CONTRATS NON ÉVALUÉS SELON LA MÉTHODE D'AFFECTATION DE PRIMES

	30/06/2025				31/12/2024			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	TOTAL	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>								
VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS DE REASSURANCE DETENUS A L'OUVERTURE	(165)	109	192	136	(193)	111	213	131
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs	93	54	59	206	80	53	74	207
Valeurs comptables à l'ouverture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des passifs	(258)	55	133	(70)	(273)	58	139	(76)
Variations liées aux services futurs	(13)	(4)	17	-	(13)	7	6	-
Changements des estimations entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	(12)	(6)	18	-	(2)	3	(1)	-
Changements des estimations n'entraînant pas d'ajustement de la marge sur services contractuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de la composante recouvrement de perte sur contrats sous-jacents déficitaires entraînant un ajustement de la marge sur services contractuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(1)	2	(1)	-	(11)	4	7	-
Variations liées aux services rendus au cours de la période	-	(6)	(16)	(22)	(3)	(13)	(35)	(51)
Marge sur services contractuels comptabilisée en résultat net pour services reçus	-	-	(16)	(16)	-	-	(35)	(35)
Reprises de la composante recouvrement de perte exclues de l'imputation des primes payées	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier qui n'est pas liée aux services passés ou futurs	-	(6)	-	(6)	-	(13)	-	(13)
Ajustements liés à l'expérience, à l'exclusion des montants relatifs à l'ajustement au titre du risque non financier	-	-	-	-	(3)	-	-	(3)
Variations liées aux services passés	(5)	-	-	(5)	(4)	-	-	(4)
Variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liés aux sinistres survenus	(5)	-	-	(5)	(4)	-	-	(4)
Effet de l'évolution du risque de non-exécution de la part de l'émetteur des contrats de réassurance détenus	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus	(18)	(10)	1	(27)	(20)	(6)	(29)	(55)
Produits financiers ou charges financières d'assurance afférents aux contrats de réassurance détenus	(12)	(3)	5	(10)	11	4	9	24
Total des variations comptabilisées dans le résultat net et les autres éléments du résultat global	(30)	(13)	6	(37)	(9)	(2)	(20)	(31)
Autres variations	3	(1)	-	2	(14)	-	(1)	(15)
Flux de trésorerie de la période	4	-	-	4	51	-	-	51
Primes payées au titre des contrats de réassurance détenus	66	-	-	66	208	-	-	208
Sommes recouvrées du réassureur - incluant les composantes investissement	(62)	-	-	(62)	(157)	-	-	(157)
VALEURS COMPTABLES NETTES DES CONTRATS DE REASSURANCE DETENUS A LA CLOTURE	(188)	95	198	105	(165)	109	192	136
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs	88	50	58	196	93	54	59	206
Valeurs comptables à la clôture des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des passifs	(276)	45	140	(91)	(258)	55	133	(70)

EFFET DES CONTRATS COMPTABILISÉS INITIALEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE

L'effet sur le bilan des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus comptabilisés initialement au cours de la période (pour les contrats qui ne sont pas évalués selon le modèle PAA) est présenté dans le tableau suivant :

	30/06/2025							
	Contrats d'assurance				Contrats de réassurance			
	Contrats émis		Contrats acquis		Total	Contrats souscrits	Contrats acquis	Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires				
<i>(en millions d'euros)</i>								
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(23 015)	(271)	-	-	(23 286)	(22)	-	(22)
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	20 845	269	-	-	21 114	23	-	23
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	244	68	-	-	312			
Sinistres et autres frais directement attribuables	20 601	201	-	-	20 802			
Ajustement au titre du risque non financier	163	9	-	-	172	(2)	-	(2)
Marge sur services contractuels	2 007				2 007	1	-	1
EFFET DES CONTRATS COMPTABILISÉS INITIALEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE	-	7	-	-	7	-	-	-

	31/12/2024							
	Contrats d'assurance				Contrats de réassurance			
	Contrats émis		Contrats acquis		Total	Contrats souscrits	Contrats acquis	Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires				
<i>(en millions d'euros)</i>								
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(31 556)	(348)	-	-	(31 904)	(59)	-	(59)
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	28 303	338	-	-	28 641	70	-	70
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	543	110	-	-	653			
Sinistres et autres frais directement attribuables	27 760	228	-	-	27 988			
Ajustement au titre du risque non financier	262	18	-	-	280	(4)	-	(4)
Marge sur services contractuels	2 991				2 991	(7)	-	(7)
EFFET DES CONTRATS COMPTABILISÉS INITIALEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE	-	8	-	-	8	-	-	-

NOTE 6 Notes relatives au bilan
6.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	352 257	365 845
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	251 308	241 673
<i>Instruments de capitaux propres</i>	41 611	40 827
<i>Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI ¹</i>	96 130	90 955
<i>Autres instruments de dettes à la juste valeur par résultat par nature</i>	6 174	6 495
<i>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</i>	107 292	103 304
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>	100	92
VALEUR AU BILAN	603 565	607 518
Dont Titres prêtés	28	23

¹ Dont 85 063 millions d'euros d'OPC au 30 juin 2025 contre 78 946 millions d'euros au 31 décembre 2024

PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	292 520	306 142
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option ¹	103 265	101 629
VALEUR AU BILAN ²	395 785	407 771

¹ Dont 468 millions d'euros relatifs au spread émetteur dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables au 30 juin 2025 (le niveau de spread émetteur était de 289 millions d'euros au 31 décembre 2024).

² Dont 7 millions d'euros de titres empruntés au 30 juin 2025 contre 9 millions d'euros au 31 décembre 2024.

En application de la norme IFRS 9, le groupe Crédit Agricole calcule les variations de juste valeur imputables aux variations du risque de crédit propre en utilisant une méthodologie permettant de les isoler des variations de valeur attribuables à des variations des conditions de marché.

- Base de calcul du risque de crédit propre

La source prise en compte pour le calcul du risque de crédit propre peut varier d'un émetteur à l'autre. Au sein du groupe Crédit Agricole, il est matérialisé par la variation de son coût de refinancement sur le marché en fonction du type d'émission.

- Calcul du résultat latent induit par le risque de crédit propre (enregistré en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres)

L'approche privilégiée par le groupe Crédit Agricole est celle se basant sur la composante liquidité des émissions. En effet, l'ensemble des émissions est répliqué par un ensemble de prêts/emprunts vanille. Les variations de juste valeur imputables aux variations du risque de crédit propre de l'ensemble des émissions correspondent donc à celles des prêts-emprunts. Elles sont égales à la variation de juste valeur du portefeuille de prêts/emprunts générée par la variation du coût de refinancement.

- Calcul du résultat réalisé induit par le risque de crédit propre (enregistré en réserves consolidées)

Le choix du groupe Crédit Agricole est de transférer la variation de juste valeur imputable aux variations du risque de crédit propre lors du dénouement en réserves consolidées. Ainsi lorsqu'un remboursement anticipé total ou partiel intervient, un calcul basé sur les sensibilités est effectué. Il consiste à mesurer la variation de juste valeur imputable aux variations du risque de crédit propre d'une émission donnée comme étant la somme des sensibilités au spread de crédit multipliée par la variation de ce spread entre la date d'émission et celle du remboursement.

6.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	30/06/2025		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	231 283	2 052	(18 513)
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	10 228	2 071	(1 428)
TOTAL	241 511	4 123	(19 941)

	31/12/2024		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	226 064	2 186	(18 563)
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	8 397	1 737	(1 378)
TOTAL	234 461	3 923	(19 941)

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

	30/06/2025		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Effets publics et valeurs assimilées	71 785	583	(10 045)
Obligations et autres titres à revenu fixe	159 498	1 469	(8 468)
Total des titres de dettes	231 283	2 052	(18 513)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	231 283	2 052	(18 513)
Impôts sur les bénéfices		(478)	4 781
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)		1 574	(13 733)

	31/12/2024		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Effets publics et valeurs assimilées	70 311	757	(9 503)
Obligations et autres titres à revenu fixe	155 753	1 430	(9 060)
Total des titres de dettes	226 064	2 186	(18 563)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	226 064	2 186	(18 563)
Impôts sur les bénéfices		(549)	4 834
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)		1 637	(13 729)

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES

GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES

	30/06/2025		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Actions et autres titres à revenu variable	3 658	567	(186)
Titres de participation non consolidés	6 571	1 504	(1 243)
Total Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	10 228	2 071	(1 428)
Impôts sur les bénéfices		(225)	15
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)		1 846	(1 413)

(en millions d'euros)	31/12/2024		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	3 606	444	(227)
Titres de participation non consolidés	4 791	1 293	(1 151)
Total Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	8 397	1 737	(1 378)
Impôts sur les bénéfices		(182)	26
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT)		1 555	(1 351)

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES AYANT ÉTÉ DÉCOMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

(en millions d'euros)	30/06/2025		
	Juste Valeur à la date de décomptabilisation	Gains cumulés réalisés ¹	Pertes cumulées réalisées ¹
Actions et autres titres à revenu variable	91	8	(56)
Titres de participation non consolidés	37	5	(5)
Total Placements dans des instruments de capitaux propres	128	13	(61)
Impôts sur les bénéfices		-	3
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT) ¹		13	(59)

¹ Les profits et pertes réalisés sont transférés en réserves consolidées au moment de la décomptabilisation de l'instrument concerné.

(en millions d'euros)	31/12/2024		
	Juste Valeur à la date de décomptabilisation	Gains cumulés réalisés ¹	Pertes cumulées réalisées ¹
Actions et autres titres à revenu variable	774	223	(97)
Titres de participation non consolidés	171	26	(12)
Total Placements dans des instruments de capitaux propres	945	250	(109)
Impôts sur les bénéfices		(8)	-
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NETS D'IMPÔT) ¹		242	(109)

¹ Les profits et pertes réalisés sont transférés en réserves consolidées au moment de la décomptabilisation de l'instrument concerné.

6.3 Actifs financiers au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Prêts et créances sur les établissements de crédit	148 526	145 459
Prêts et créances sur la clientèle	1 190 518	1 188 842
Titres de dettes	123 239	123 583
VALEUR AU BILAN	1 462 283	1 457 884

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
<i>Etablissements de crédit</i>		
Comptes et prêts	131 189	129 393
<i>dont comptes ordinaires débiteurs non douteux</i>	11 683	12 538
<i>dont comptes et prêts au jour le jour non douteux</i>	282	147
Valeurs reçues en pension	-	-
Titres reçus en pension livrée	17 507	16 268
Prêts subordonnés	233	237
Autres prêts et créances	52	51
Valeur brute	148 982	145 949
Dépréciations	(457)	(491)
VALEUR AU BILAN	148 526	145 459

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	45 923	50 285
Autres concours à la clientèle	1 106 813	1 101 625
Valeurs reçues en pension	-	-
Titres reçus en pension livrée	7 868	7 819
Prêts subordonnés	64	64
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	976	954
Comptes ordinaires débiteurs	17 575	16 022
Valeur brute	1 179 218	1 176 770
Dépréciations	(20 918)	(20 528)
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	1 158 300	1 156 242
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier	5 584	5 588
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	27 335	27 767
Valeur brute	32 919	33 356
Dépréciations	(702)	(756)
Valeur nette des opérations de location-financement	32 218	32 600
VALEUR AU BILAN	1 190 518	1 188 842

TITRES DE DETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Effets publics et valeurs assimilées	46 157	45 215
Obligations et autres titres à revenu fixe	77 263	78 552
Total	123 419	123 768
Dépréciations	(180)	(184)
VALEUR AU BILAN	123 239	123 583

6.4 Passifs financiers au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Dettes envers les établissements de crédit	88 204	88 168
Dettes envers la clientèle	1 167 898	1 164 511
Dettes représentées par un titre	291 590	291 247
VALEUR AU BILAN	1 547 692	1 543 926

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	60 896	59 391
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	14 335	14 890
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	5 746	6 065
Valeurs données en pension	-	-
Titres donnés en pension livrée	27 308	28 777
VALEUR AU BILAN	88 204	88 168

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	500 473	490 145
Comptes d'épargne à régime spécial	375 819	373 610
Autres dettes envers la clientèle	284 212	296 544
Titres donnés en pension livrée	7 395	4 212
VALEUR AU BILAN	1 167 898	1 164 511

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Bons de caisse	4	5
Titres du marché interbancaire	6 598	6 222
Titres de créances négociables	124 261	127 621
Emprunts obligataires	155 287	151 156
Autres dettes représentées par un titre	5 440	6 243
VALEUR AU BILAN	291 590	291 247

6.5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

BILAN DES ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Caisse, banques centrales	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	27
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Actifs financiers au coût amorti	-	131
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Actifs d'impôts courants et différés	-	35
Comptes de régularisation et actifs divers	-	119
Contrats d'assurance émis - Actif	-	-
Contrats de réassurance détenus - Actif	-	-
Participation dans les entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	1
Immobilisations corporelles	-	34
Immobilisations incorporelles	-	1
Ecarts d'acquisition	-	478
Total de l'Actif	-	826
Banques centrales	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Passifs financiers au coût amorti	-	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôts courants et différés	-	13
Comptes de régularisation et passifs divers	-	181
Contrats d'assurance émis - Passif	-	-
Contrats de réassurance détenus - Passif	-	-
Provisions	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Mise à la juste valeur des actifs non courants détenus en vue de la vente et des activités abandonnées (hors fiscalité)	-	-
Total du passif	-	194
ACTIF NET DES ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	-	632

COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	30/06/2024
Produit net bancaire	-	-
Charges générales d'exploitation	-	-
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Coût du risque	-	-
Résultat avant impôt	-	-
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
Résultat net	-	-
Résultat lié à la mise à leur juste valeur des activités abandonnées	-	-
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES PART DU GROUPE	-	-

FLUX DE TRÉSORERIE NETS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-	-
TOTAL	-	-

6.6 Immeubles de placement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Immeubles de placement évalués au coût	2 590	2 569
Immeubles de placement évalués à la juste valeur	9 439	9 513
TOTAL IMMEUBLES DE PLACEMENT	12 029	12 082

IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS AU COÛT

Les immeubles de placement évalués au coût dans les états financiers du Groupe sont les immeubles, y compris donnés en location simple, qui ne constituent pas des éléments sous-jacents à des contrats d'assurance.

(en millions d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	Autres mouvements	30/06/2025
Valeur brute	3 382	11	112	(76)	-	-	15	3 444
Amortissements et dépréciations	(813)	(1)	(46)	20	-	-	(14)	(854)
IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS AU COÛT	2 569	10	66	(56)	-	-	1	2 590

(en millions d'euros)	31/12/2023	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	Autres mouvements	31/12/2024
Valeur brute	2 916	226	304	(147)	-	-	83	3 382
Amortissements et dépréciations	(729)	(26)	(99)	46	-	-	(5)	(813)
IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS AU COÛT	2 187	200	205	(101)	-	-	78	2 569

IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les immeubles de placement évalués à la juste valeur dans les états financiers du Groupe sont les immeubles qui constituent des éléments sous-jacents à des contrats d'assurance avec éléments de participation directe.

(en millions d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Variations de juste valeur	Autres mouvements	30/06/2025
IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	9 513	-	216	(237)	-	(57)	4	9 439

(en millions d'euros)	31/12/2023	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Variations de juste valeur	Autres mouvements	31/12/2024
IMMEUBLES DE PLACEMENT ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	9 972	-	505	(715)	-	(200)	(49)	9 513

6.7 Écarts d'acquisition

(en millions d'euros)	31/12/2024 BRUT	31/12/2024 NET	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2025 BRUT	30/06/2025 NET
Banque de proximité en France	5 642	4 427	-	-	-	-	-	5 642	4 427
dont LCL	5 558	4 354	-	-	-	-	-	5 558	4 354
dont Caisses régionales	84	73	-	-	-	-	-	84	73
Banque de proximité à l'international	3 316	809	-	-	-	(1)	-	3 313	808
dont Italie	3 042	796	-	-	-	-	-	3 042	796
dont Pologne	220	-	-	-	-	-	-	222	-
dont Ukraine	30	-	-	-	-	-	-	27	-
dont autres pays	24	13	-	-	-	(1)	-	22	12
Gestion de l'épargne et assurances	8 488	8 488	-	(67)	-	9	(26)	8 403	8 403
dont gestion d'actifs ¹	5 898	5 898	-	(67)	-	3	-	5 833	5 833
dont assurances	1 261	1 261	-	-	-	-	-	1 261	1 261
dont banque privée internationale ²	1 329	1 329	-	-	-	6	(26)	1 309	1 309
Services financiers spécialisés	3 181	1 425	-	-	-	-	-	3 181	1 425
dont crédit à la consommation (hors Agos)	1 842	1 049	-	-	-	-	-	1 842	1 049
dont crédit à la consommation - Agos	672	103	-	-	-	-	-	672	103
dont affacturage	667	273	-	-	-	-	-	667	273
Grandes clientèles	2 881	1 560	-	-	-	(2)	26	2 906	1 586
dont banque de financement et d'investissement	1 818	497	-	-	-	(1)	-	1 817	496
dont services financiers aux institutionnels ²	1 063	1 063	-	-	-	-	26	1 089	1 089
Activités hors métiers	205	189	-	-	-	-	-	205	189
TOTAL	23 713	16 899	-	(67)	-	6	-	23 649	16 839
Part du Groupe	21 649	15 006	-	(46)	-	5	(8)	21 598	14 957
Participations ne donnant pas le contrôle	2 065	1 893	-	(21)	-	1	8	2 053	1 881

¹ La diminution de 67 millions d'euros correspond à la sortie de l'écart d'acquisition d'Amundi Asset Management suite à la cession des entités Amundi US à Victory Capital.

² La variation de 26 millions d'euros correspond au transfert de l'écart d'acquisition suite à la cession des activités dépositaires de la Banque Degroof Petercam Luxembourg à CACEIS Belgique et CACEIS Luxembourg.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices objectifs de perte de valeur et au minimum une fois par an. Même si les incertitudes induites par le contexte macro-économique, l'environnement de taux et l'état politique en France ne constituent pas à elles seules des indices de perte de valeur, les conséquences impactent l'ensemble des secteurs économiques et notamment le secteur financier. L'impact de ces facteurs d'incertitude est reflété dans les trajectoires financières des différentes lignes métiers mises à jour dans la revue au 30 juin 2025 du budget validé le 31 décembre 2024. Ces trajectoires mises à jour résultent d'un exercice provisoire mené par les différentes UGT en anticipation de l'exercice budgétaire de fin d'année.

Au cours du deuxième trimestre 2025, Crédit Agricole S.A. s'est assuré de l'absence de déviation majeure avec les trajectoires utilisées pour les travaux réalisés au 31 décembre 2024.

A l'issue de ces travaux, le Groupe Crédit Agricole n'a constaté d'indice de dépréciation des écarts d'acquisition sur aucune de ses UGT au 30 juin 2025.

En outre, des analyses de sensibilité ont été effectuées sur l'écart d'acquisition - part du Groupe de l'UGT Banque de Proximité France – LCL et sur celui de l'UGT Crédit à la consommation (hors Agos) :

S'agissant des paramètres financiers :

- Une variation de + 50 points de base des taux d'actualisation ne conduirait pas à constater d'écart négatif entre valeur d'utilité et valeur consolidée. En retenant une hypothèse de hausse plus marquée des taux d'actualisation de 100 points de base, l'écart deviendrait négatif sur les deux UGT.
- Une variation de + 100 points de base du niveau de fonds propres CET1 alloués à l'UGT conduirait à toujours constater un écart positif.

S'agissant des paramètres opérationnels :

- Les hypothèses de dégradation simulées, à savoir le scénario d'un alourdissement de + 10 % du coût du risque en dernière année de projection conjugué à une variation de + 100 points de base du coefficient d'exploitation pour cette même année, ne conduiraient pas à constater d'écart négatif entre valeur d'utilité et valeur consolidée.

Sensibilité de la valeur d'utilité des UGT Banque de Proximité France - LCL et Crédit à la consommation (hors Agos) aux principaux paramètres de valorisation

	Sensibilité aux fonds propres alloués		Sensibilité au taux d'actualisation		Sensibilité au coût du risque en année terminale		Sensibilité au coefficient d'exploitation en année terminale	
	+ 100 pb	- 50 pb	+ 50 pb	- 10%	+ 10%	- 100 pb	+ 100 pb	
Au 30 juin 2025								
Banque de proximité en France - LCL	(3,7 %)	+ 9,9 %	(8,3 %)	+ 2,5 %	(2,5 %)	+ 3,3 %	(3,3 %)	
Crédit à la consommation (hors Agos)	(6,7 %)	+ 11,0 %	(9,3 %)	+ 8,1 %	(8,1 %)	+ 3,5 %	(3,5 %)	

6.8 Provisions

(en millions d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2025
Risques sur les produits épargne-logement	197	-	32	-	(19)	-	-	210
Risques d'exécution des engagements par signature	2 099	-	1 431	(10)	(1 604)	(33)	(7)	1 877
Risques opérationnels	390	-	40	(13)	(34)	(1)	9	391
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 473	-	88	(47)	(8)	(1)	(12)	1 493
Litiges divers	483	-	44	(23)	(41)	-	(53)	409
Participations	9	-	4	(1)	(2)	-	-	10
Restructurations	10	-	-	-	-	-	-	10
Autres risques	1 082	-	194	(65)	(115)	(1)	62	1 157
TOTAL	5 742	-	1 833	(159)	(1 824)	(37)	-	5 556

Au 30 juin 2025, les engagements sociaux (retraites) et assimilés comprennent 86 millions d'euros (103 millions d'euros au 31 décembre 2024) de provisions au titre des coûts sociaux des plans d'adaptation et la provision pour restructurations enregistre les coûts non sociaux de ces plans.

(en millions d'euros)	31/12/2023	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2024
Risques sur les produits épargne-logement	262	-	2	-	(68)	-	-	197
Risques d'exécution des engagements par signature	1 863	-	3 122	(27)	(2 860)	23	(23)	2 099
Risques opérationnels	385	-	123	(39)	(75)	(1)	(4)	390
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 559	11	158	(127)	(82)	(2)	(45)	1 473
Litiges divers	513	-	83	(34)	(126)	1	47	483
Participations	9	-	3	(1)	(2)	-	-	9
Restructurations	5	-	7	(1)	-	-	-	10
Autres risques	912	6	567	(157)	(231)	(1)	(16)	1 082
TOTAL	5 508	17	4 068	(386)	(3 444)	20	(41)	5 742

ENQUÊTES, DEMANDES D'INFORMATIONS ET PROCÉDURES CONTENTIEUSES

Dans le cadre habituel de ses activités, le groupe Crédit Agricole peut faire régulièrement l'objet de procédures contentieuses, ainsi que de demandes d'informations, d'enquêtes, de contrôles et autres procédures de nature réglementaire ou judiciaire de la part de différentes institutions en France et à l'étranger. Les provisions comptabilisées reflètent la meilleure appréciation de la Direction, compte tenu des éléments en sa possession à la date d'arrêtés des comptes.

Faits exceptionnels et litiges

Office of Foreign Assets Control (OFAC)

Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB) ont conclu au mois d'octobre 2015 des accords avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York dans le cadre de l'enquête relative à un certain nombre de transactions libellées en dollars avec des pays faisant l'objet de sanctions économiques américaines. Les faits visés par cet accord sont intervenus entre 2003 et 2008.

Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A., qui ont coopéré avec les autorités fédérales américaines et celles de l'État de New York au cours de cette enquête, ont accepté de s'acquitter d'une pénalité de 787,3 millions de dollars US (soit 692,7 millions d'euros). Le paiement de cette pénalité est venu s'imputer sur les provisions déjà constituées et n'a donc pas affecté les comptes du second semestre 2015.

Les accords avec le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le Département des services financiers de l'État de New York (NYDFS) ont été conclus avec Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB. L'accord avec le bureau de l'OFAC du Département du Trésor (OFAC) a été conclu avec Crédit Agricole CIB qui a également signé des accords de suspension des poursuites pénales (Deferred Prosecution Agreements) avec l'US Attorney Office du District de Columbia (USAO) et le District Attorney de New York (DANY), pour une durée de trois ans. Le 19 octobre 2018, les deux accords de suspension des poursuites avec l'USAO et le DANY ont pris fin au terme de la période de trois ans, CACIB ayant satisfait à l'ensemble des obligations qui lui étaient fixées.

Le Crédit Agricole poursuit le renforcement de ses procédures internes et de ses programmes de conformité à la réglementation sur les sanctions internationales et continuera de coopérer pleinement avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York, comme avec la Banque centrale européenne, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'ensemble de ses régulateurs à travers son réseau mondial.

Conformément aux accords passés avec le NYDFS et la Réserve fédérale américaine, le programme de conformité de Crédit Agricole est soumis à des revues régulières afin d'évaluer son efficacité. Ces revues comprennent une revue par un consultant indépendant nommé par le NYDFS pour une durée d'un an et des revues annuelles par un conseil indépendant agréé par la Réserve fédérale américaine.

Euribor/Libor et autres indices

Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, en leur qualité de contributeurs à plusieurs taux interbancaires, ont reçu des demandes d'information provenant de différentes autorités dans le cadre d'enquêtes concernant d'une part la détermination du taux Libor (London Interbank Offered Rates) sur plusieurs devises, du taux Euribor (Euro Interbank Offered Rate) et de certains autres indices de marché, et d'autre part des opérations liées à ces taux et indices. Ces demandes couvrent plusieurs périodes s'échelonnant de 2005 à 2012.

Dans le cadre de leur coopération avec les autorités, Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, ont procédé à un travail d'investigation visant à rassembler les informations sollicitées par ces différentes autorités et en particulier les autorités américaines – DOJ (Department of Justice) et la CFTC (Commodity Future Trading Commission) – avec lesquelles elles ont été en discussion. Depuis, ces autorités ne se sont plus manifestées auprès de Crédit Agricole S.A. ou de Crédit Agricole CIB.

Par ailleurs, Crédit Agricole CIB fait l'objet d'une enquête ouverte par l'Attorney General de l'État de Floride sur le Libor et l'Euribor, autorité qui ne s'est pas manifestée depuis lors auprès de Crédit Agricole CIB.

À la suite de son enquête et d'une procédure de transaction qui n'a pas abouti, la Commission européenne a fait parvenir le 21 mai 2014 à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB, une communication de griefs relative à des accords ou pratiques concertées ayant pour objet et/ou pour effet d'empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence des produits dérivés liés à l'Euribor.

Par une décision en date du 7 décembre 2016, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 114 654 000 euros pour leur participation à une entente concernant des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB contestent cette décision et ont demandé l'annulation devant le Tribunal de l'Union européenne. Le 20 décembre 2023, le Tribunal de l'Union européenne a rendu sa décision, laquelle réduit à 110 millions euros l'amende infligée à Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB, en les exonérant de certaines pratiques alléguées, mais rejette la plupart des moyens d'annulation invoqués. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont déposé un pourvoi contre cette décision devant la Cour de Justice de l'Union européenne le 19 mars 2024. La Commission européenne a également déposé un pourvoi sollicitant l'annulation de l'arrêt du Tribunal de l'Union européenne.

O'Sullivan and Tavera

Le 9 novembre 2017, un certain nombre de personnes (ou des membres de leur famille ou leurs exécuteurs testamentaires) qui soutiennent avoir été victimes d'attaques en Irak, ont assigné plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB), devant le Tribunal Fédéral du District de New-York (« O' Sullivan I »).

Le 29 décembre 2018, le même groupe de personnes auxquelles se sont joints 57 nouveaux plaignants ont assigné les mêmes défendeurs (« O'Sullivan II »).

Le 21 décembre 2018, un groupe différent de personnes ont également assigné les mêmes défendeurs (« Tavera »).

Les trois assignations prétendent que Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et les autres défendeurs auraient conspiré avec l'Iran et ses agents en vue de violer les sanctions américaines et auraient conclu des transactions avec des entités iraniennes en violation du US Anti-Terrorism Act et du Justice Against Sponsors of Terrorism Act et réclament des dommages-intérêts pour un montant qui n'est pas précisé.

Dans l'affaire O'Sullivan I, le tribunal a rejeté la plainte le 28 mars 2019, a rejeté la requête des demandeurs visant à modifier leur plainte le 25 février 2020 et a rejeté la requête des demandeurs visant à obtenir un jugement définitif afin de permettre aux demandeurs de faire appel le 29 juin 2021. Le 9 novembre 2023, le tribunal a suspendu la procédure dans l'attente de la résolution de certaines requêtes dans trois affaires relatives à l'US Anti-Terrorism Act auxquelles Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ne sont pas parties -l'affaire Freeman c. HSBC Holdings, PLC, no 14-cv-6601 (E.D.N.Y.) («Freeman I»), Freeman c. HSBC Holdings plc, no 18-cv-7359 (E.D.N.Y.) («Freeman II») et Stephens c. HSBC Holdings plc, no 18-cv-7439 (E.D.N.Y.).

Le 6 avril 2020, l'affaire O'Sullivan II a été suspendue en attendant la résolution de l'affaire O'Sullivan I, suspension qui a été prolongée le 20 décembre 2023.

Le 19 février 2019, l'affaire Tavera a également été suspendue en attendant la résolution de certaines requêtes dans les affaires Freeman I, Freeman II et Stephens, suspension qui a été prolongée le 18 avril 2025.

Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V.

Les conditions de révision des taux d'intérêts de crédits renouvelables commercialisés par Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., filiale à 100% de Crédit Agricole Consumer Finance SA, et ses filiales font l'objet de réclamations d'un certain nombre d'emprunteurs qui portent sur les critères de révision de ces taux et d'éventuels trop-perçus d'intérêts.

Le 21 janvier 2019, dans deux affaires concernant des filiales de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., la commission des appels de la KIFID (instance néerlandaise spécialisée dans les litiges concernant les services financiers) a jugé que, en cas d'absence d'information ou d'information insuffisante sur les éléments précis déterminant le taux d'intérêt, celui-ci devait suivre l'évolution des taux d'intérêt du marché des prêts à la consommation.

Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a mis en place en mai 2020 un plan de compensation au profit de clients emprunteurs qui tient compte des décisions de la KIFID précitées. D'autres établissements aux Pays-Bas ont mis en place des plans de compensation. Le Conseil de surveillance de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a décidé de clôturer ce plan de compensation le 1er mars 2021.

CACEIS Allemagne

CACEIS Allemagne a reçu des autorités fiscales bavaroises le 30 avril 2019 une demande de restitution d'impôts sur dividendes remboursés à certains de ses clients en 2010.

Cette demande portait sur un montant de 312 millions d'euros. Elle était assortie d'une demande de paiement de 148 millions d'euros d'intérêts (calculés au taux de 6% l'an).

CACEIS Allemagne (CACEIS Bank SA) conteste vigoureusement cette demande qui lui apparaît dénuée de tout fondement. CACEIS Allemagne a déposé des recours auprès de l'administration fiscale pour, d'une part, contester sur le fond cette demande et d'autre part, solliciter un sursis à exécution du paiement dans l'attente de l'issue de la procédure au fond. Le sursis à exécution a été accordé pour le paiement des 148 millions d'euros d'intérêts et rejeté pour la demande de restitution du montant de 312 millions d'euros. CACEIS Bank SA a contesté cette décision de rejet. La décision de rejet étant exécutoire, le paiement de la somme de 312 millions a été effectué par CACEIS Bank SA qui a inscrit dans ses comptes, compte tenu des recours intentés, une créance d'un montant équivalent. Par une décision du 25 novembre 2022, les services fiscaux de Munich ont rejeté le recours de CACEIS Bank SA sur le fond. CACEIS Bank SA a saisi le 21 décembre 2022 le tribunal fiscal de Munich d'une action en contestation de la décision précitée des services fiscaux de Munich et de la demande de restitution d'impôts sur dividendes précitée. Confiant dans ses arguments, CACEIS Bank SA n'a opéré aucune modification dans ses comptes.

CA Bank Polska

Entre 2007 et 2008, CA Bank Polska ainsi que d'autres banques polonaises ont accordé des prêts hypothécaires libellés ou indexés sur la monnaie suisse (CHF) et remboursables en PLN. L'augmentation significative du taux de change du CHF par rapport à la monnaie polonaise (PLN) a occasionné une augmentation importante de la charge de remboursement pour les emprunteurs.

Les tribunaux considérant que les clauses de ces contrats de prêts qui permettent aux banques de déterminer unilatéralement le taux de change applicable sont abusives, le nombre de litiges avec les banques est en constante augmentation.

En mai 2022, CA Bank Polska a ouvert un programme de règlement amiable des réclamations soulevées par les emprunteurs.

Action des porteurs de fonds H2O

Les 20 et 26 décembre 2023, 6077 personnes physiques et morales, membres d'une association dénommée « Collectif Porteurs H2O », ont assigné CACEIS Bank devant le tribunal des activités économiques de Paris aux côtés des sociétés Natixis Investment Managers et KPMG Audit, dans le cadre d'une action au fond introduite à titre principal à l'encontre des sociétés H2O AM LLP, H2O AM Europe SAS et H2O AM Holding.

Le 28 mai 2024, de nouvelles personnes sont intervenues dans la procédure pendante devant le tribunal des activités économiques de Paris, portant le nombre total de demandeurs à 9.004. Le 17 décembre 2024, le nombre de demandeurs a été réduit à 8.990. Le 10 mars 2025, celui-ci a été porté à 9.455. BPCE, Natixis SA et KPMG SA ont par ailleurs été attirées par les demandeurs dans la procédure.

Les demandeurs se présentent comme des porteurs de parts de fonds gérés par les sociétés du groupe H2O dont certains actifs ont été cantonnés dans des « side pockets » en 2020, et des titulaires de contrats d'assurance-vie investis dans des unités de compte représentatives de ces fonds. Ils sollicitent la condamnation solidaire de l'ensemble des défendeurs à des dommages et intérêts en réparation du préjudice qu'ils estiment lié au cantonnement des fonds concernés, qu'ils évaluaient à 824 416 491,89 euros le 28 mai 2024. Le 17 décembre 2024, cette estimation a été ramenée à 750 890 653,73 euros. Le 10 mars 2025, cette estimation a été portée à 761 984 557,39 euros.

Pour rechercher la responsabilité « in solidum » de CACEIS Bank avec le groupe H2O et les autres codéfendeurs, les demandeurs allèguent qu'elle aurait manqué à ses obligations de contrôle en sa qualité de dépositaire des fonds.

Provisions Epargne Logement

La provision Epargne Logement comprend 3 composantes :

- La composante épargne est liée à l'option vendue au détenteur d'un PEL de pouvoir proroger son placement à des conditions de taux préfixées.
- La composante engagement est liée aux crédits PEL et CEL qui pourront être réalisés dans le futur à des conditions de taux préfixées.
- La composante crédit est liée aux crédits PEL et CEL déjà réalisés à des conditions de taux qui, à l'époque de leur réalisation, ont pu être en décalage avec les taux de marché.

Le coefficient d'utilisation des droits à prêt avait été estimé à dire d'expert à la suite de la hausse des taux de 2022. Au 31 décembre 2024, le Groupe Crédit Agricole avait décidé de figer le niveau de la provision Epargne Logement à son niveau du 30 juin 2024 compte tenu de l'incertitude quant au niveau futur du coefficient d'utilisation des droits à prêt des PEL au regard de la stabilisation du marché immobilier.

Le Groupe considère disposer désormais d'un recul suffisant pour calibrer le coefficient d'utilisation des droits à prêt en tenant compte d'observations historiques.

Le Groupe a, par ailleurs, poursuivi ses travaux d'affinement méthodologique, notamment des modalités de prise en compte des scénarios de taux (approche multi-scénarios).

Engagements de paiement irrévocables versés au Fonds de Résolution Unique

Le cadre réglementaire européen destiné à préserver la stabilité financière a été complété par la directive 2014/59/UE du 15 mai 2014 (Directive relative au redressement des banques et à la résolution de leurs défaillances) établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Le dispositif de financement du mécanisme de résolution est institué par le règlement européen UE n° 806/2014 du 15 juillet 2014 pour les établissements assujettis.

Le dépôt de garantie correspond aux garanties pour les établissements ayant eu recours aux engagements de paiement irrévocables visés à l'article 70, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 806/2014 prévoyant que ces engagements ne dépassent pas 30 % du montant total des contributions perçues conformément à ce même article).

Conformément au règlement d'Exécution UE n° 2015/81 du 19 décembre 2014, lorsqu'une mesure de résolution fait intervenir le Fonds de Résolution Unique (FRU) en application de l'article 76 du règlement (UE) n° 806/2014, le CRU (Conseil de Résolution Unique) appelle tout ou partie des engagements de paiement irrévocables, effectués conformément au règlement (UE) n° 806/2014, afin de maintenir les moyens financiers disponibles du Fonds fixés par le CRU dans la limite du plafond fixé à l'article 70, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 806/2014 susmentionné.

Les garanties dont sont assortis ces engagements seront restitués conformément à l'article 3 du règlement UE n° 2015/81 du 19 décembre 2014, une fois que le Fonds aura dûment reçu la contribution liée aux engagements de paiement irrévocables qui ont été appelés.

Ce dépôt de garantie classé en débiteur divers, à l'actif de l'établissement, sans changement par rapport aux exercices précédents, est rémunéré conformément à l'accord concernant l'engagement de paiement irrévocable et le dispositif de garantie contracté entre le Groupe et le Conseil de Résolution Unique. Celui-ci s'élève à 809,5 millions d'euros au 30 juin 2025, montant inchangé par rapport au 31 décembre 2024.

Le Groupe ne s'attend pas à ce qu'une mesure de résolution nécessitant un appel à contribution pour le Groupe, dans le cadre du dispositif susmentionné, intervienne en zone euro ; ni à une perte ou un retrait de son agrément bancaire.

6.9 Dettes subordonnées

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Dettes subordonnées à durée déterminée ¹	27 799	28 903
Dettes subordonnées à durée indéterminée ²	5	5
Dépôts de garantie à caractère mutuel	222	224
Titres et emprunts participatifs	2	2
VALEUR AU BILAN	28 028	29 134

¹ Ce poste comprend les émissions de titres subordonnés remboursables "TSR".

² Ce poste comprend les émissions de titres super-subordonnés "TSS" et de titres subordonnés à durée indéterminée "TSDI".

6.10 Instruments financiers à durée indéterminée

Les principales émissions d'instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée ayant un impact en Capitaux propres part du Groupe se détaillent comme suit :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2024 (en millions de devises d'émission)	Rachats partiels et remboursements (en millions de devises d'émission)	Montant en devises au 30 juin 2025 (en millions de devises d'émission)	Au 30 juin 2025			
					Montant en euros au cours d'origine (en millions d'euros)	Rémunération - Part du Groupe - Cumulée (en millions d'euros)	Frais d'émission nets d'impôt (en millions d'euros)	Impact en Capitaux propres part du Groupe (en millions d'euros)
08/04/2014	GBP	103	(103)	-	-	-	-	-
19/01/2016	USD	1 250	-	1 250	1 150	(857)	(8)	285
14/10/2020	EUR	750	-	750	750	(141)	(5)	604
23/06/2021	GBP	397	-	397	481	(141)	(1)	339
04/01/2022	USD	1 250	-	1 250	1 102	(190)	(8)	903
10/01/2023	EUR	1 250	-	1 250	1 250	(222)	(9)	1 019
09/01/2024	EUR	1 250	-	1 250	1 250	(118)	(9)	1 123
02/10/2024	USD	1 250	-	1 250	1 133	(56)	(8)	1 069
20/02/2025	EUR			1 500	1 500	(30)	(11)	1 459
Émissions Crédit Agricole S.A.					8 616	(1 755)	(59)	6 801
17/03/2025	EUR				-	(12)	(6)	-
Émissions Crédit Agricole Assurances					-	(12)	(6)	-
Effet Part Groupe/ Participations ne donnant pas le contrôle					-	151	(1)	150
Souscriptions de Crédit Agricole CIB pour					(4)	-	-	(4)
TOTAL					8 612	(1 616)	(66)	6 947

Les mouvements relatifs aux instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée ayant un impact sur les participations ne donnant pas le contrôle sont :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2024 (en millions de devises d'émission)	Rachats partiels et remboursements (en millions de devises d'émission)	Montant en devises au 30 juin 2025 (en millions de devises d'émission)	Au 30 juin 2025	
					Montant en euros au cours d'origine (en millions d'euros)	Rémunération - Participations ne donnant pas le contrôle - Cumulée (en millions d'euros)
14/10/2014	EUR	215	-	215	215	(97)
13/01/2015	EUR	246	(246)	-	-	-
17/03/2025	EUR			750	750	-
Émissions Crédit Agricole ASSURANCE					965	(97)
Effet Part Groupe / Participations ne donnant pas le contrôle						(151)
TOTAL					965	(248)

Les mouvements relatifs aux instruments financiers subordonnés et super subordonnés à durée indéterminée impactant les Capitaux propres part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle se détaillent comme suit :

	Capitaux propres part du Groupe		Participations ne donnant pas le contrôle	
	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025	31/12/2024
<i>(en millions d'euros)</i>				
Titres super-subordonnés à durée indéterminée				
Rémunération versée comptabilisée en réserves	(248)	(464)	(15)	(35)
Evolutions des nominaux	1 394	(2)	-	-
Economie d'impôts relative à la rémunération versée aux porteurs de titres comptabilisée en résultat	82	129	-	-
Frais d'émissions nets d'impôt comptabilisés en réserves	(10)	(18)	-	-
Autres	-	-	-	-
Titres subordonnés à durée indéterminée				
Rémunération versée comptabilisée en réserves	(12)	(9)	(10)	(64)
Evolutions des nominaux	-	-	505	(786)
Economie d'impôts relative à la rémunération versée aux porteurs de titres comptabilisée en résultat	6	16	-	-
Frais d'émissions nets d'impôt comptabilisés en réserves	(6)	-	-	-
Autres	-	-	-	-

Les instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée étant considérés comme des instruments de capitaux propres émis, les effets fiscaux sur leur rémunération versée sont comptabilisés en impôts sur les bénéfices au compte de résultat.

NOTE 7 Engagements de financement et de garantie et autres garanties

Les engagements de financement et de garantie et autres garanties intègrent les activités abandonnées

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Engagements donnés		
Engagements de financement	259 512	258 052
Engagements en faveur des établissements de crédit	7 074	4 484
Engagements en faveur de la clientèle	252 439	253 568
Engagements de garantie	208 513	218 657
Engagements d'ordre des établissements de crédit	9 188	9 486
Engagements d'ordre de la clientèle	199 325	209 171
Engagements sur titres	25 479	10 835
Titres à livrer	25 479	10 835
Engagements reçus		
Engagements de financement	115 266	125 606
Engagements reçus des établissements de crédit	109 131	119 384
Engagements reçus de la clientèle	6 135	6 223
Engagements de garantie ¹	379 057	393 385
Engagements reçus des établissements de crédit	122 015	124 835
Engagements reçus de la clientèle	257 042	268 550
Engagements sur titres	25 841	9 460
Titres à recevoir	25 841	9 460

¹ Les montants déclarés dans cette note tiennent compte d'une correction d'erreur technique dans la consolidation des garanties reçues de la clientèle et des établissements de crédit pour un montant estimé de - 70 393 millions d'euros au 31 décembre 2024, se décomposant de la manière suivante :

- Engagements reçus des établissements de crédit pour - 402 millions d'euros
- Engagements reçus de la clientèle pour - 69 991 millions d'euros

La Banque de France a mis fin, à compter du 13 décembre 2024, au canal de remise Additional Credit Claims Corporates dans le cadre des dispositifs exceptionnels mis en place en 2011 en réponse à la crise financière. Seules les créances " Prêts Garantis par l'Etat " resteront éligibles aux remises de créances en Banque Centrale. En conséquence, le Groupe Crédit Agricole ne postera plus de créances entreprises auprès de la Banque de France.

INSTRUMENTS FINANCIERS REMIS ET REÇUS EN GARANTIE

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	266 314	276 089
Titres prêtés	6 584	6 515
Dépôts de garantie sur opérations de marché	22 101	23 066
Autres dépôts de garantie	-	-
Titres et valeurs donnés en pension	174 806	168 274
TOTAL DE LA VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS REMIS EN GARANTIE	469 806	473 943
Valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie		
Autres dépôts de garantie	-	-
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés	7	10
Titres et valeurs reçus en pension ¹	230 490	238 031
Titres vendus à découvert	41 988	47 362
TOTAL JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS REÇUS EN GARANTIE RÉUTILISABLES ET RÉUTILISÉS	272 485	285 402

¹ Les montants déclarés dans cette note tiennent compte d'une correction d'erreur technique dans la consolidation des garanties reçues de la clientèle et des établissements de crédit pour un montant estimé de - 5 237 millions d'euros au 31 décembre 2024, se décomposant de la manière suivante :

- Titres et valeurs reçus en pension pour - 5 237 millions d'euros

CRÉANCES APPORTÉES EN GARANTIE

Au 30 juin 2025, dans le cadre du dispositif de refinancement auprès de la Banque de France, Crédit Agricole S.A. a déposé 70,1 milliards d'euros de créances (principalement pour le compte des Caisses régionales), contre 70,6 milliards d'euros au 31 décembre 2024.

Au 30 juin 2025, dans le cadre des opérations de refinancement auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat, Crédit Agricole S.A. a déposé 7,4 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales, contre 7,1 milliards d'euros au 31 décembre 2024, et 1,96 milliard d'euros ont été déposés directement par LCL.

Au 30 juin 2025, dans le cadre des émissions sécurisées de Crédit Agricole Home Loan SFH (CA HL SFH) et de Crédit Agricole Financement de l'Habitat SFH (CA FH SFH), sociétés financières contrôlées à 100 % par Crédit Agricole S.A., 192,1 milliards d'euros de créances des Caisses régionales et de LCL ont été apportés en garantie. Ce montant se répartit entre 156,2 milliards d'euros de créances issues des Caisses régionales (dont 49,1 milliards d'euros pour CA HL SFH et 107,1 milliards d'euros pour CA FH SFH) et 35,9 milliards d'euros provenant de LCL (dont 12,4 milliards d'euros pour CA HL SFH et 23,5 milliards d'euros pour CA FH SFH).

Au 30 juin 2025, dans le cadre des opérations auprès des supranationaux BEI/BDCE, Crédit Agricole S.A. a déposé 2,0 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales.

Au 30 juin 2025, dans le cadre des opérations de refinancement auprès de CDC, Crédit Agricole S.A. a déposé 2,1 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales.

GARANTIES DÉTENUES

Les garanties détenues et actifs reçus en garantie par le groupe Crédit Agricole S.A. et qu'il est autorisé à vendre ou à redonner en garantie sont pour l'essentiel logés chez Crédit Agricole S.A. Il s'agit principalement de créances apportées en garanties par les Caisses régionales et par leurs principales filiales bancaires à Crédit Agricole S.A., celui-ci jouant un rôle de centralisateur vis-à-vis des différents organismes de refinancement externes en vue d'obtenir des refinancements. Ces créances (immobilières, ou prêts auprès d'entreprises ou de collectivités locales) sont sélectionnées et marquées pour leur qualité et conservées au bilan des entités contributrices.

La plus grande partie de ces garanties correspond à des hypothèques, des nantissements ou des cautionnements reçus, quelle que soit la qualité des actifs garantis et porte principalement sur les pensions et titres en garanties d'opérations de courtage.

La politique du groupe Crédit Agricole consiste à céder dès que possible les actifs obtenus par prise de possession de garanties.

NOTE 8 Reclassements d'instruments financiers**PRINCIPES RETENUS PAR LE GROUPE CREDIT AGRICOLE**

Les reclassements ne sont effectués que dans des circonstances rares résultant d'une décision prise par la Direction générale du Groupe à la suite de changements internes ou externes : changements importants par rapport à l'activité du groupe Crédit Agricole.

RECLASSEMENTS EFFECTUES PAR LE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Le groupe Crédit Agricole n'a pas opéré en 2025 de reclassement au titre du paragraphe 4.4.1 d'IFRS 9.

NOTE 9 Juste valeur des instruments financiers et informations diverses

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion « *d'exit price* »).

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêt en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations observables de *spreads* de *Credit Default Swaps* (CDS). Les pensions données et reçues faisant l'objet d'un marché actif, en fonction du sous-jacent et de la maturité de la transaction, peuvent également être inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs et passifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de données observables ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux du marché ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels il est considéré que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des actifs ou passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

9.1 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

DISPOSITIF DE VALORISATION

La valorisation des opérations de marché est produite par les systèmes de gestion et contrôlée par une équipe rattachée à la Direction des risques et indépendante des opérateurs de marchés.

Ces valorisations reposent sur l'utilisation :

- de prix ou de paramètres indépendants et/ou contrôlés par le Département des risques de marché à l'aide de l'ensemble des sources disponibles (fournisseurs de données de marché, consensus de place, données de courtiers...);
- de modèles validés par les équipes quantitatives du Département des risques de marché.

Pour chaque instrument, la valorisation produite est une valorisation milieu de marché, indépendante du sens de la transaction, de l'exposition globale de la banque, de la liquidité du marché ou de la qualité de la contrepartie. Des ajustements sont ensuite intégrés aux valorisations de marché afin de prendre en compte ces éléments ainsi que les incertitudes potentielles tenant aux modèles ou aux paramètres utilisés.

Les principaux types d'ajustements de valorisation sont les suivants :

Les ajustements de *mark-to-market* : ces ajustements visent à corriger l'écart potentiel observé entre la valorisation milieu de marché d'un instrument obtenue via les modèles de valorisation internes et les paramètres associés et la valorisation de ces instruments issue de sources externes ou de consensus de place. Cet ajustement peut être positif ou négatif ;

Les réserves *bid/ask* : ces ajustements visent à intégrer dans la valorisation l'écart entre les prix acheteur et vendeur pour un instrument donné afin de refléter le prix auquel pourrait être retournée la position. Ces ajustements sont systématiquement négatifs ;

Les réserves pour incertitude : ces ajustements matérialisent une prime de risque telle que considérée par tout participant de marché. Ces ajustements sont systématiquement négatifs :

- les réserves pour incertitude sur paramètres visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister sur un ou plusieurs des paramètres utilisés ;
- les réserves pour incertitude de modèle visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister du fait du choix du modèle retenu.

Par ailleurs, et conformément à la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur », le Groupe Crédit Agricole intègre dans le calcul de la juste valeur de ses dérivés OTC (traités de gré à gré) différents ajustements relatifs :

- au risque de défaut ou à la qualité de crédit (Credit Valuation Adjustment/Debit Valuation Adjustment)
- aux coûts et gains futurs de financement (Funding Valuation Adjustment/ Initial Margin Valuation Adjustment/ Collateral Valuation Adjustment)
- au risque de liquidité associé au collatéral (Liquidity Valuation Adjustment).

Ajustement CVA

Le CVA (Credit Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la valeur des dérivés OTC la valeur de marché du risque de défaut (risque de non-paiement des sommes dues en cas de défaut ou dégradation de la qualité de crédit) de nos contreparties. Cet ajustement est calculé par contrepartie sur la base des profils d'expositions futurs positifs du portefeuille de transactions (en tenant compte des accords de netting et des accords de collatéral lorsqu'ils existent) pondérés par les probabilités de défaut et les pertes encourues en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données/prix de marché (les probabilités de défaut sont en priorité directement déduites de CDS cotés lorsqu'ils existent, de proxys de CDS cotés ou autres instruments de crédit lorsqu'ils sont jugés suffisamment liquides). Cet ajustement est systématiquement négatif et vient en minoration de la juste valeur active des dérivés OTC en portefeuille.

Ajustement DVA

Le DVA (Debit Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la valeur des dérivés OTC la valeur de marché du risque de défaut propre (pertes potentielles que le Groupe Crédit Agricole fait courir à ses contreparties en cas de défaut ou dégradation de sa qualité de crédit). Cet ajustement est calculé par typologie de contrat de collatéral sur la base des profils d'expositions futurs négatifs du portefeuille de transactions pondérés par les probabilités de défaut (de Crédit Agricole S.A.) et les pertes encourues en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données/prix de marché (utilisation du CDS Crédit Agricole S.A. pour la détermination des probabilités de défaut). Cet ajustement est systématiquement positif et vient en diminution de la juste valeur passive des dérivés OTC en portefeuille.

Ajustement FVA

Le FVA (Funding Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la juste valeur des dérivés OTC non collatéralisés ou imparfaitement collatéralisés les suppléments de coûts et gains de financement futurs sur la base du coût de financement ALM (Assets & Liabilities Management). Cet ajustement est calculé par contrepartie sur la base des profils d'expositions futurs du portefeuille de transactions (en tenant compte des accords de netting et des accords de collatéral lorsqu'ils existent) pondérés par les Spreads de funding ALM.

Sur le périmètre des dérivés « clearés », un ajustement FVA dit IMVA (Initial Margin Value Adjustment) est calculé afin de tenir compte des coûts et gains de financement futurs des marges initiales à poster auprès des principales chambres de compensation sur dérivés jusqu'à la maturité du portefeuille.

Ajustement ColVA

La ColVA (Colateral Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la juste valeur des dérivés OTC collatéralisés par des titres non souverains les suppléments de coûts et gains de financement futurs sur la base du coût de refinancement propre de ces titres (sur le marché du Repo). Cet ajustement est calculé par contrepartie sur la base des profils d'expositions futurs du portefeuille de transactions pondérés par un spread spécifique.

Selon les cas, cet ajustement peut prendre la forme d'une provision spécifique ou être intégré dans les Mark-to-Market via une courbe d'actualisation spécifique.

Ajustement LVA

Le LVA (Liquidity Valuation Adjustment) est l'ajustement positif ou négatif de valorisation visant à matérialiser à la fois l'absence potentielle de versement de collatéral pour les contreparties possédant un CSA (Credit Support Annex), ainsi que la rémunération non standard des CSA.

Le LVA matérialise ainsi le gain ou la perte résultant des coûts de liquidité additionnels. Il est calculé sur le périmètre des dérivés OTC avec CSA.

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	352 257	76 396	262 568	13 293
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 209	-	-	1 209
Titres reçus en pension livrée	142 681	-	136 927	5 754
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	80 313	76 224	3 830	259
Instruments dérivés	128 054	172	121 811	6 071
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	251 308	125 286	100 159	25 863
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	41 611	17 326	9 879	14 406
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	96 130	43 800	41 890	10 440
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 735	-	1 706	29
Titres de dettes	94 395	43 800	40 184	10 411
Autres instruments de dettes à la juste valeur par résultat par nature	6 174	-	6 174	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	107 293	64 160	42 201	932
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	100	-	15	85
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	100	-	15	85
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	241 511	209 702	29 546	2 263
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	10 228	2 771	5 662	1 795
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	231 283	206 931	23 884	468
Instruments dérivés de couverture	24 254	-	24 254	-
TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	869 330	411 384	416 527	41 419
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			723	6
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		841		434
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		14	1 697	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		855	2 421	440

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 2 concernent essentiellement les effets publics et les obligations et autres titres à revenus fixes.

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des titres de transaction.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des instruments de dérivés de transaction.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement des titres reçus en pension livrée de la clientèle et des établissements de crédit et des instruments de dérivés de transaction.

(en millions d'euros)	31/12/2024	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	365 845	69 671	282 707	13 466
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 145	-	-	1 145
Titres reçus en pension livrée	149 969	-	143 500	6 469
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	73 716	69 581	3 899	236
Instruments dérivés	141 015	90	135 309	5 616
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	241 673	115 636	101 063	24 974
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	40 827	16 955	9 695	14 177
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	90 955	42 439	38 597	9 920
Créances sur les établissements de crédit	635	-	635	-
Créances sur la clientèle	1 920	-	1 892	28
Titres de dettes	88 400	42 439	36 070	9 892
Autres instruments de dettes à la juste valeur par résultat par nature	6 495	-	6 495	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	103 304	56 243	46 264	798
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	92	-	12	80
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	92	-	12	80
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	234 461	205 867	26 347	2 247
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	8 397	2 696	3 907	1 795
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	226 064	203 173	22 440	452
Instruments dérivés de couverture	27 632	-	27 632	-
TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	869 611	391 174	437 749	40 687
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			1 069	7
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		988		2 308
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		16	6 914	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		1 004	7 982	2 315

Les transferts entre Niveau 1 et Niveau 2 concernent essentiellement les effets publics et les obligations et autres titres à revenus fixes.

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des titres de transaction.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement des instruments de dérivés de transaction.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement des titres reçus en pension livrée de la clientèle et des établissements de crédit et des instruments de dérivés de transaction.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	292 520	42 009	243 633	6 878
Titres vendus à découvert	41 995	41 932	54	9
Titres donnés en pension livrée	140 104	-	136 637	3 466
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-
Instruments dérivés	110 422	78	106 942	3 403
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	103 265	9 537	75 689	18 038
Instruments dérivés de couverture	29 277	3	29 274	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	425 062	51 550	348 596	24 916
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			17	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		33		339
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		3	3 913	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		36	3 931	339

Les transferts au passif vers et hors Niveau 3 concernent essentiellement des titres donnés en pension livrée des établissements de crédit, des instruments dérivés de transaction et des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les transferts entre les Niveaux 1 et 2 concernent essentiellement des ventes à découvert.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2024	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	306 142	47 154	252 054	6 934
Titres vendus à découvert	47 372	47 120	203	49
Titres donnés en pension livrée	135 285	-	131 263	4 022
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-
Instruments dérivés	123 485	34	120 589	2 862
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	101 629	11 461	71 904	18 264
Instruments dérivés de couverture	32 079	5	32 075	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	439 850	58 619	356 033	25 198
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			72	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		78		1 751
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	6 583	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		78	6 654	1 751

Les transferts au passif vers et hors Niveau 3 concernent essentiellement des titres donnés en pension livrée des établissements de crédit, des instruments dérivés de transaction et des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les transferts entre les Niveaux 1 et 2 concernent essentiellement des ventes à découvert.

Les instruments classés en niveau 1

Le Niveau 1 comprend l'ensemble des instruments dérivés traités sur les marchés organisés actifs (options, futures, etc.), quel que soit le sous-jacent (taux, change, métaux précieux, principaux indices action) et les actions et obligations cotées sur un marché actif.

Un marché est considéré comme actif dès lors que des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès de bourses, de courtiers, de négociateurs, de services d'évaluation des prix ou d'agences réglementaires et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Les obligations d'entreprise, d'État et les agences dont la valorisation est effectuée sur la base de prix obtenus de sources indépendantes considérées comme exécutoires et mis à jour régulièrement sont classées en Niveau 1. Ceci représente l'essentiel du stock de Bonds Souverains, d'Agences et de titres Corporates. Les émetteurs dont les titres ne sont pas cotés sont classés en Niveau 3.

Les instruments classés en niveau 2

Les principaux produits comptabilisés en Niveau 2 sont les suivants :

- Titres reçus / donnés en pension livrée
- Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 2 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 2 ;

- Dérivés de gré à gré

Les principaux instruments dérivés de gré à gré classés en Niveau 2 sont ceux dont la valorisation fait intervenir des facteurs considérés comme observables et dont la technique de valorisation ne génère pas d'exposition significative à un risque modèle.

Ainsi, le Niveau 2 regroupe notamment :

- les produits dérivés linéaires tels que les swaps de taux, swaps de devise, change à terme. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché, sur la base de paramètres soit directement observables (cours de change, taux d'intérêts), ou pouvant être dérivés du prix de marché de produits observables (swaps de change) ;
- les produits non linéaires vanilles comme les caps, floors, swaptions, options de change, options sur actions, credit default swaps, y compris les options digitales. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché sur la base de paramètres directement observables (cours de change, taux d'intérêts, cours des actions) ou pouvant être dérivés du prix de produits observables sur le marché (volatilités) ;
- les produits exotiques mono-sous-jacents usuels de type swaps annulables, paniers de change sur devises majeures ;

Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles parfois légèrement plus complexes mais partagés par le marché. Les paramètres de valorisation significatifs sont observables. Des prix sont observables dans le marché, via notamment les prix de courtiers. Les consensus de place le cas échéant, permettent de corroborer les valorisations internes ;

- les titres, options listées actions, et futures actions, cotés sur un marché jugé inactif et pour lesquels des informations indépendantes sur la valorisation sont disponibles.

Les instruments classés en niveau 3

Sont classés en Niveau 3 les produits ne répondant pas aux critères permettant une classification en Niveau 1 et 2, et donc principalement les produits dont la valorisation dépend de paramètres non observables de manière significative et/ou présentant un risque modèle.

La marge initiale de toute nouvelle opération classée en Niveau 3 est réservée en date de comptabilisation initiale. Elle est étalée en résultat sur la période d'inobservabilité qui peut être dans certains cas la maturité de la transaction.

Ainsi, le Niveau 3 regroupe notamment :

- Titres reçus / donnés en pension livrée

Les opérations des pensions selon la maturité des opérations visées et leurs actifs sous-jacents.

- Créances sur la clientèle
- Titres

Les titres classés en Niveau 3 sont essentiellement :

- les actions ou obligations non cotées pour lesquelles aucune valorisation indépendante n'est disponible ;
- des ABS pour lesquels existent des valorisations indépendantes indicatives mais pas nécessairement exécutable.

- Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 3 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 3.

- Dérivés de gré à gré

Les produits non observables regroupent les instruments financiers complexes faisant intervenir des paramètres jugés non observables et donc significativement exposés au risque modèle.

L'ensemble de ces principes fait l'objet d'une cartographie d'observabilité par facteur de risque/produit, sous-jacent (devises, index...) et maturité indiquant le classement retenu.

Principalement, relèvent du classement en Niveau 3 :

- les produits linéaires de taux ou de change pour des maturités très longues dans le cas des devises majeures, pour des maturités moindres dans le cas des devises émergentes ;
- les produits non linéaires de taux ou de change pour des maturités longues dans le cas des devises majeures, pour des maturités moindres dans le cas des devises émergentes ;
- les produits dérivés complexes ci-dessous ne sont pas considérés comme observables du fait d'un risque modèle important et d'une liquidité réduite ne permettant pas une estimation régulière et précise des paramètres de valorisation :
 - certains produits dérivés actions : produits optionnels sur des marchés insuffisamment profonds ou options de maturité très longue ou produits dont la valorisation dépend de corrélations non-observables entre différents sous-jacents actions ;
 - les swaps annulables non standard sur devises G10 ou certains swaps annulables sur devises émergentes ;
 - des produits hybrides taux/crédit présentant un risque de contingence sur un émetteur (souverains ou Corporate / Financière) de type Repack ou Credit Linked Note non standards et dont la valorisation dépend de plusieurs paramètres non-observables ;
 - certains produits dont le sous-jacent est la volatilité à terme d'un indice ou dépend significativement d'une base entre deux indices ;
 - les produits multi sous-jacents, générant des expositions à des corrélations non-observable entre plusieurs classes de risque (taux, crédit, change, inflation et actions) ;
 - les swaps de titrisation générant une exposition au taux de prépaiement. La détermination du taux de prépaiement est effectuée sur la base de données historiques sur des portefeuilles similaires.

VARIATION DU SOLDE DES INSTRUMENTS FINANCIERS VALORISES A LA JUSTE VALEUR SELON LE NIVEAU 3
Actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

(en millions d'euros)	Total Actifs financiers valorisés à la Juste Valeur selon le niveau 3	Actifs financiers détenus à des fins de transaction					
		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres reçus en pension livrée	Valeurs reçues en pension	Titres détenus à des fins de transaction	Instruments dérivés
Solde de clôture (31/12/2024)	40 687	-	1 145	6 469	-	236	5 616
Gains /pertes de la période ¹	(402)	-	8	(856)	-	64	(318)
<i>Comptabilisés en résultat</i>	(441)	-	42	(681)	-	64	(302)
<i>Comptabilisés en capitaux propres</i>	39	-	(34)	(175)	-	-	(16)
Achats de la période	9 882	-	421	3 958	-	57	1 522
Ventes de la période	(4 274)	-	(370)	-	-	(89)	-
Emissions de la période	-	-	-	-	-	-	-
Dénouements de la période	(3 225)	-	(18)	(2 896)	-	-	(303)
Reclassements de la période	25	-	23	-	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	(3)	-	-	-	-	-	-
Transferts	(1 271)	-	-	(921)	-	(9)	(446)
<i>Transferts vers niveau 3</i>	440	-	-	-	-	5	271
<i>Transferts hors niveau 3</i>	(1 711)	-	-	(921)	-	(14)	(717)
SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2025)	41 419		1 209	5 754		259	6 071

Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat

	Instrument de capitaux propres à la juste valeur par résultat		Instrument de dettes ne remplissant pas les critères SPPI			Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
	Actions et autres titres à revenu variable et titres de participation non consolidés		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres de dettes		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Titres à la juste valeur par résultat sur option
<i>(en millions d'euros)</i>									
Solde de clôture (31/12/2024)	14 177	-	28	9 892	798	-	-	80	
Gains /pertes de la période ¹	288	-	-	113	24	-	-	-	
<i>Comptabilisés en résultat</i>	299	-	-	113	24	-	-	-	
<i>Comptabilisés en capitaux propres</i>	(11)	-	-	-	-	-	-	-	
Achats de la période	574	-	1	2 458	125	-	-	5	
Ventes de la période	(793)	-	-	(2 053)	(15)	-	-	-	
Emissions de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dénouements de la période	-	-	-	(8)	-	-	-	-	
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variations liées au périmètre de la période	7	-	-	-	-	-	-	-	
Transferts	154	-	-	9	-	-	-	-	
<i>Transferts vers niveau 3</i>	154	-	-	9	-	-	-	-	
<i>Transferts hors niveau 3</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	
SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2025)	14 406	-	29	10 411	932	-	-	85	

	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		
	Instrument de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Instrument de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instrument dérivés de couverture
<i>(en millions d'euros)</i>			
Solde de clôture (31/12/2024)	1 795	452	-
Gains /pertes de la période ¹	275	-	-
Comptabilisés en résultat	-	-	-
Comptabilisés en capitaux propres	275	-	-
Achats de la période	21	740	-
Ventes de la période	(230)	(724)	-
Emissions de la période	-	-	-
Dénouements de la période	-	-	-
Reclassements de la période	2	-	-
Variations liées au périmètre de la période	(10)	-	-
Transferts	(58)	-	-
Transferts vers niveau 3	1	-	-
Transferts hors niveau 3	(59)	-	-
SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2025)	1 795	468	-

¹ Ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

Gains/ pertes de la période provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture	(417)
Comptabilisés en résultat	(456)
Comptabilisés en capitaux propres	39

Passifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

(en millions d'euros)	Total	Passifs financiers détenus à des fins de transaction							Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés de couverture
		Titres vendus à découvert	Titres donnés en pension livrée	Dettes représentées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Instruments dérivés			
Solde de clôture (31/12/2024)	25 198	49	4 022	-	-	-	2 862	18 264	-	
Gains /pertes de la période ¹	712	(1)	(210)	-	-	-	(82)	1 005	-	
Comptabilisés en résultat	749	(1)	(210)	-	-	-	(64)	1 024	-	
Comptabilisés en capitaux propres	(37)	-	-	-	-	-	(18)	(19)	-	
Achats de la période	2 917	88	1 870	-	-	-	824	135	-	
Ventes de la période	(134)	(112)	-	-	-	-	-	(22)	-	
Emissions de la période	3 803	-	-	-	-	-	-	3 803	-	
Dénouements de la période	(4 112)	(12)	(1 981)	-	-	-	(296)	(1 823)	-	
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variations liées au périmètre de la période	109	-	-	-	-	-	109	-	-	
Transferts	(3 577)	(3)	(235)	-	-	-	(14)	(3 325)	-	
Transferts vers niveau 3	339	-	-	-	-	-	201	138	-	
Transferts hors niveau 3	(3 916)	(3)	(235)	-	-	-	(214)	(3 464)	-	
SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2025)	24 916	9	3 466	-	-	-	3 403	18 038	-	

¹ Ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des passifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

Gains/ pertes de la période provenant des passifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture	712
Comptabilisés en résultat	749
Comptabilisés en capitaux propres	(37)

Les gains et pertes comptabilisés en résultat liés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction et à la juste valeur par résultat sur option et aux instruments dérivés sont enregistrés en "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat" ; les gains et pertes comptabilisés en résultat liés aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres sont enregistrés en "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres".

9.2 Évaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Marge différée à l'ouverture	304	359
Marge générée par les nouvelles transactions de la période	102	245
Marge comptabilisée en résultat durant la période	(53)	(300)
MARGE DIFFÉRÉE À LA CLÔTURE	353	304

La marge au 1er jour sur les transactions de marché relevant du niveau 3 de juste valeur est réservée au bilan et comptabilisée en résultat à mesure de l'écoulement du temps ou lorsque les paramètres non observables redeviennent observables.

9.3 Juste valeur des titres de dettes comptabilisés à l'actif au coût amorti

La norme IFRS 7 demande des informations portant sur les instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la Juste Valeur.

Les montants indiqués dans « la valeur au bilan » des instruments financiers concernés incluent les créances et dettes rattachées et sont, pour les actifs, nets de dépréciation. Par ailleurs, la valeur au bilan inclut la Juste Valeur de la portion couverte des éléments micro-couverts en couverture de Juste Valeur. En revanche, la valeur comptable des éléments présentés n'inclut pas l'écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux.

Pour être comptabilisés au coût amorti à l'actif du bilan, les instruments de dette doivent répondre cumulativement à deux critères :

- Être gérés dans un portefeuille dont la gestion a pour objectif la collecte des flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie des actifs et dont les ventes sont strictement encadrées et limitées ;
- Donner droit seulement au remboursement du principal et aux versements reflétant la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable (test "Solely Payments of Principal & Interests" ou test "SPPI").

A ce titre, les informations relatives à la valeur de marché de ces instruments doivent être analysées avec une attention particulière :

- Les valeurs indiquées représentent une estimation de la valeur de marché du 30 juin 2025. Néanmoins ces valeurs de marché peuvent faire l'objet de variations en fonction des paramètres de marché, notamment l'évolution des taux d'intérêt et la qualité du risque de crédit des contreparties. Ces fluctuations peuvent conduire à un écart pouvant être substantiel entre la juste valeur indicative présentée ci-après et la valeur de décomptabilisation, notamment à l'échéance ou proche de l'échéance compatible avec un modèle de gestion de collecte dans lequel les instruments financiers sont classés.

Ainsi, l'écart entre l'indication de la juste valeur et sa valeur comptable ne représente pas une valeur de réalisation dans une perspective de continuité d'activité de l'établissement.

- Compte tenu du modèle de gestion consistant à collecter les flux de trésorerie des instruments financiers du portefeuille auquel il appartient, il est rappelé que ces instruments financiers ne sont pas gérés en fonction de l'évolution de leur juste valeur et que la performance de ces actifs est appréciée sur la base des flux de trésorerie contractuels perçus sur leur durée de vie de l'instrument.
- L'estimation de la juste valeur indicative des instruments comptabilisés au coût amorti est sujette à l'utilisation de modèles de valorisation notamment les prêts et créances vis-à-vis de la clientèle et plus particulièrement ceux dont la valorisation est fondée sur des données non observables de niveau 3.

La valeur comptable des titres de dettes au 30 juin 2025 s'élève à 123 239 millions d'euros. Leur valeur de marché s'élève à 120 870 millions d'euros, soit une moins-value latente de 2 369 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024, la valeur comptable et la valeur de marché de ces instruments s'élevaient respectivement à 123 583 et 120 229 millions d'euros, soit une moins-value latente de 3 354 millions d'euros.

NOTE 10 Parties liées

Les parties liées au groupe Crédit Agricole sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence, les principaux dirigeants du Groupe ainsi que les Caisses régionales, compte tenu de la structure juridique du Groupe et de la qualité de Crédit Agricole S.A. d'organe central du réseau Crédit Agricole.

AUTRES CONVENTIONS ENTRE ACTIONNAIRES

Les conventions entre actionnaires signées au cours de l'exercice sont détaillées dans la note 2 "Principales opérations de structure et événements significatifs de la période".

RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AFFECTANT LE BILAN CONSOLIDÉ

Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules les transactions réalisées avec des sociétés consolidées par mise en équivalence affectent les comptes consolidés du Groupe.

Les principaux encours correspondants dans le bilan consolidé et les principaux engagements au 30 juin 2025 sont relatifs aux transactions avec les entités mises en équivalence pour les montants suivants :

- prêts et créances sur les établissements de crédit : 105 millions d'euros (13 millions d'euros au 31 décembre 2024);
- prêts et créances sur la clientèle : 2 267 millions d'euros (2 202 millions d'euros au 31 décembre 2024);
- dettes envers les établissements de crédit : 24 millions d'euros (23 millions d'euros au 31 décembre 2024);
- dettes envers la clientèle : 1 019 millions d'euros (915 millions d'euros au 31 décembre 2024);
- engagements donnés sur instruments financiers : 3 276 millions d'euros (1 899 millions d'euros au 31 décembre 2024);
- engagements reçus sur instruments financiers : 6 958 millions d'euros (5 559 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Les effets des transactions réalisées avec ces entités sur le compte de résultat de la période ne sont pas significatifs.

NOTE 11 Événements postérieurs au 30 juin 2025**11.1 Crédit Agricole S.A. finalise l'acquisition de la participation de 30,5% de Santander dans CACEIS et détient désormais 100% du capital**

A la suite de l'accord annoncé le 19 décembre 2024 et après avoir reçu l'ensemble des autorisations, Crédit Agricole S.A. a annoncé le 4 juillet 2025 avoir finalisé l'acquisition de la participation de 30,5 % de Santander dans CACEIS, sa filiale d'*Asset servicing*. A l'issue de cette opération Crédit Agricole S.A. détient 100 % du capital de CACEIS.

11.2 Crédit Agricole S.A. va demander l'autorisation de la BCE pour franchir le seuil des 20 % du capital de Banco BPM S.p.A.

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. a approuvé la demande de franchissement du seuil des 20 % du capital de Banco BPM S.p.A. auprès de la BCE.

Crédit Agricole S.A. qui détient actuellement 19,8 % du capital de Banco BPM prévoit d'acquérir un nombre d'actions suffisant pour situer sa participation dans Banco BPM immédiatement au-dessus du seuil de 20 % afin de se placer sous le régime de l'influence notable et consolider ainsi sa participation par mise en équivalence, en cohérence avec son rôle d'actionnaire de long terme et de partenaire de Banco BPM.

Crédit Agricole S.A. n'a pas l'intention d'acquérir ou d'exercer le contrôle sur Banco BPM et maintiendra sa participation sous le seuil d'offre publique obligatoire.